

# Le Grazacois

Juillet 2022



## SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 1
La Vie à Grazac	page 2
Travaux	page 14
Vie municipale	page 23
Intercommunalité	page 32
Etat civil	page 34



## Le mot du Maire



Grazacoises, Grazacois, chers amis et administrés(es),

L'été sera chaud, il n'en fait aucun doute...

Alors belles et bonnes vacances à tous et bon courage à ceux qui ne les prendront que plus tard... prenez soins de vous.

Mais l'été sera aussi chaud au plus haut niveau de l'État tenant compte de la composition de la nouvelle « Assemblée Nationale » qui n'a rien d'une « assemblée Playmobil » qui vote comme un seul homme sur les propositions du gouvernement

Depuis l'avènement de la 5<sup>ème</sup> République, telle était la pratique sauf cohabitation... et ceux qui pensaient avoir réglé le « problème de la cohabitation » (rappelons-le, une assemblée opposée à la tendance politique du Président en place en 1984 puis 1997) en sont pour revoir la copie.

Notre Président et son gouvernement, même si ayant obtenu une majorité relative à l'Assemblée Nationale, sont bien obligés d'aller chercher la majorité absolue obligatoire et de composer avec les groupes parlementaires issus des Législatives pour faire passer leurs textes, lois et autres projets législatifs... un air de 6<sup>ème</sup> République qui n'est pas encore gravé... mais on s'en rapproche.

Tout cela permet enfin et aussi de faire la clarté quant à la nature des choix et orientations politiques de ce gouvernement... avec qui gouverne-t-il ? et sur quels sujets ? y trouvera-t-on nos ambitions et espoirs représentés ?

Soulignons tout de même que, comme par hasard, un des premiers textes proposés par la majorité présidentielle est d'inscrire le « droit à l'avortement » dans la Constitution. Cette décision en réaction à la décision de la Cour suprême des États-Unis de révoquer le droit constitutionnel à l'avortement.

Rappelons que cette proposition, portée dès 2017 par les députés communistes, puis la FI puis le PS a chaque fois été refusée par les députés de « La Rem » ... mais ça c'était avant... Aujourd'hui, avec 81% des Françaises et Français y étant favorables... et un besoin de légitimité... L'Assemblée Nationale retrouve tout son sens ; saluons donc nos députés(ées) qui s'en saisissent.

Mais ces élections sont aussi particulièrement troublantes, que n'avons-nous été pris à parti par un Président sûr de lui qui a refusé de mener campagne, et des discours et postures dont bien des médias se sont fait complaisants...

Que dire des mensonges et manipulations de l'extrême droite qui continue, à divers degrés, d'encenser le Maréchal Pétain... de ZEMMOUR à LEPEN... qu'entend-on dire ? : qu'il aurait sauvé les Juifs ?

Permettez, on ne peut pas réécrire et injurier l'histoire et rappelons-là ici :

- ... il (Pétain) s'octroie, le lendemain du 10 juillet 1940, le titre de « chef de l'État français », à 84 ans. Il conserve cette fonction durant les quatre années de l'occupation de la France par l'Allemagne nazie.
- Installé en zone libre à Vichy à la tête d'un régime autoritaire, il abolit les institutions républicaines (bien fragiles dans des mains « non Républicaines ») et les libertés fondamentales, dissout les syndicats et les partis politiques, et instaure une législation antimaçonnique et antisémite en août-octobre 1940.

Oui mais c'est parce qu'il a signé l'armistice avec HITLER pourraient dire certains ...

Alors nous sommes bien d'accord, celui qui aura été « le héros de Verdun » s'est bien plié aux injonctions de HITLER, allant jusqu'à abolir la République et instaurant une législation pronazie dans l'ensemble du pays ... puisqu'au final c'est bien toute la France qui sera envahie... jusqu'en 1945, jusqu'à la LIBERATION... et il en coutera :

- 79 convois de la déportation des Juifs de France qui sont partis de France sur les trois années, 1942, 1943 et 1944, notamment depuis le camp de Drancy et à destination d'Auschwitz
- 115 500 personnes sont mortes en déportation

Et ce triste anniversaire que nous commérons ces jours-ci : La rafle du Vel d'Hiv, l'arrestation à Paris de 13 000 Juifs le 16 juillet 1942 :hommes-femmes -enfants et personnes âgées ...

Que pensez-vous, en ces moments de tension internationale, que feraient les amis (ies) de POUTINE s'ils arrivaient au pouvoir en France ?

Eux qui ont défilé avec la « famille pour tous » sous les banderoles « manif pour tous »... contre les unions libres, contre le mariage pour tous, contre toutes les libertés individuelles fondamentales jusqu'à s'arroger le droit d'interdire l'avortement ou la PMA... mais aussi l'adoption dans les couples homo, même quand le père est dans ce couple recomposé...

Alors il y a ces affaires très sociétales... très comparables aux doctrines « Poutiniennes » sur ces sujets qui en Russie finissent en prison et autres tortures réservés aux « déviants »... mais dont TRUMP s'est inspiré en plaçant ses juges à la Cour Suprême... jusqu'à nommer Amy Coney Barrett qui affirmait aux médias ne pas vouloir abolir le droit d'avortement il y a à peine plus d'un an... et puis voter l'abolition... ne sont-ils pas prêt à tout ? elle nous le prouve... Tout est bon pour arriver au pouvoir... Non ?

Pour le reste, êtes-vous prêts à imaginer leur posture alors que depuis des années ils revendiquent la nécessaire « sortie de l'Europe » ... êtes-vous prêt à vivre à l'Anglaise ?

Et pourquoi devrions-nous les croire quand ils changent de discours, quand ils vous invitent aux références de JAURES (qui doit se retourner dans sa tombe...), quand ils abusent de votre colère... parce qu'il s'agit bien de cela.

Pour le moment, le « vote Républicain » reste un barrage pour les vrais Républicains... d'autres restant encore très sélectifs sur le sujet... il n'y a qu'à constater les reports de voix quand il a fallu soutenir la « NUPES »... Certains ont préféré voter extrême droite ou s'abstenir quitte à élire des députés RN... là est encore une bizarrerie dont on se passerait. Là est la vérité sur la « Conscience Républicaine » de chacun. Et vous, et nous tous, nos enfants ?

J'arrête ici de vous tourmenter, les élections sont passées... chacun d'entre nous aura pris ses responsabilités... merci à ceux qui auront fait le choix de sauvegarder et faire grandir la République... mais les enjeux restent tous présents.

Acceptez ici mes amicales et respectueuses salutations à toutes et tous.

Le Maire.  
Michel ZDAN

# La vie à Grazac

## Soirée Moules-Frites



Le samedi 19 mars, l'association Graz'Anim et le restaurant « Au Coin du Feu » ont organisé une soirée moules-frites.

Après ces deux ans compliqués, cela a fait du bien au moral de retrouver des sourires et de l'animation. La salle Noël Mesplés a accueilli beaucoup de monde pour cette "reprise".

Merci aux organisateurs Laurence, Guillaume et Jean-Michel pour cette superbe soirée. L'animation musicale était confiée à Pascal. Superbe ambiance, merci à lui.

Pour permettre ce genre de soirée, les associations du village organisent des lotos tous les mardis à la salle polyvalente, venez nombreux y participer.

De nombreux lots sont à gagner et cela donne les moyens aux associations de continuer à organiser ces belles soirées.



## Nettoyage de Printemps

Après deux ans d'interruption due à la pandémie, le samedi 26 mars avait lieu le « nettoyage de Printemps » sur l'ensemble de l'intercommunalité de la CCBA.

Les habitants de nos villages, grands et petits et bien souvent en famille, se sont mobilisés et ont passé la matinée au nettoyage des berges de l'Ariège pour certains et sur les voiries et espaces verts de leur village pour d'autres comme l'ont fait les Grazacois(es).

De l'avis de tous, il aura semblé que finalement les abords de nos routes étaient moins pollués qu'aux précédents nettoyages....



Sauf bien sûr continuent à dominer quantitativement dans nos fossés les poches et déchets « McDo » et autres enseignes de consommation tournée vers les jeunes ... peut-être qu'un « boycott »...

Nous en retiendrons la « camaraderie » qui s'exprime lors de cette journée... Un grand moment de convivialité et de fraternité intergénérationnelle où grands et petits ont pu partager tout l'intérêt de préserver nos espaces communs, notre planète du quotidien qu'il nous faut protéger.

Là est « l'éducation civique sur le terrain » de nos plus jeunes qui y participent sans rechigner.



Pour les participants Grazacoises et Grazacois, cela s'est terminé par un petit repas convivial au restaurant "Au Coin du Feu" offert par vos Élus. Le RDV est pris pour l'année prochaine...

## Fête des plantes et de l'Artisanat

Dimanche 27 mars, sur la Place du Village, s'est tenue la 1ère édition de la Fête des Plantes et de l'Artisanat organisée par l'association FAKANY Espoir & Vie.

Sous un beau soleil de Printemps et une ambiance conviviale, les visiteurs et amateurs de jardinage sont venus très nombreux s'approvisionner en arbres fruitiers rares, plantes vivaces, aromatiques et ont pu compter sur les conseils d'horticulteurs et maraîchers pour bien s'occuper de leur jardin.



L'artisanat était aussi mis à l'honneur à travers une dizaine de créatrices et créateurs locaux talentueux (créatrices de bijoux, de textiles, artistes peintres...).

L'événement a permis de soutenir l'association portée par Liliane Ramaherirany, qui aidera un village de Madagascar de 80 foyers à leur offrir une meilleure autosuffisance alimentaire et mieux exploiter leurs terres agricoles grâce au système d'agro-foresterie.

Merci au public venu très nombreux pour l'occasion et qui a ainsi participé par leurs dons aux aides que porte l'association. C'est sur rendez-vous est pris l'année prochaine pour renouveler cette magnifique journée.

## Journée des Talents

L'association AVE organisait samedi 23 avril, une journée destinée à faire connaître les talents Grazacois. Cela nous a permis de découvrir la diversité artistique de nos Grazacoises et Grazacois.

Carine qui nous faisait admirer des robes pour "princesses", Guy avec ses galets décorés et ses constructions de maisons sur une base de bouteille plastique, Sandrine avec ses tableaux et objets décoratifs, Hélène qui travaille l'argile, nous a présenté de très belles poteries, Maryline avec ses objets décoratifs de Noël, Nadine qui fait des sacs et autres portefeuilles, Nicole avec des patchworks dignes des meilleurs professionnels, Jeanne avec ses tableaux de collage en tissus, Jérémy, inventeur de jeux de société, Joëlle avait elle aussi des objets de décors. M. Nour nous a proposé des produits malgaches, notamment une magnifique vanille, et des pierres "actives", Morgane avec ses créations, et Patricia pour ses magnifiques tableaux de compositions florales en 3D.





A la fin de la journée tous les exposants demandaient à revenir le lendemain, 24 avril, journée d'élection. Ceci permettait la visite des électeurs passé par le bureau de vote qui est près de la salle polyvalente Noël Mesplés où se tenait cette journée. Et effectivement, les visiteurs étaient plus nombreux.

Tout le monde se donne RDV à la prochaine édition car ce fut des journées de convivialité et de partage.

Merci à tous les participants pour leur bonne humeur et gentillesse.

## Cérémonie du 8 Mai

Encore une fois le souvenir était présent en ce jour de commémoration. De nombreux Grazacois tenaient par leur présence à honorer nos anciens qui ont donné leur vie pour qu'aujourd'hui nous puissions vivre dans un monde plus libre.

Après le dépôt de gerbe effectué par les enfants de notre village et le discours officiel lu par Clara, M. Le Maire rappelait la fragilité de la paix avec les bruits qui nous arrivent de l'Est. La guerre a lieu si proche, si dramatique. Nous nous devons d'être attentif à tout ce qui se passe autour de nous. Un pot fraternel clôturait cette belle cérémonie.



## Fête de la musique

Après deux ans de privation, nous avons pu nous retrouver pour faire la fête de la musique. Quelle joie de revoir ces sourires et cet enthousiasme.

Bien que la pluie ait perturbé l'apéritif, une animation était prévue dehors, cela n'a pas enrayé cette bonne humeur de circonstance. Nous avons prévu un barnum sous lequel, à l'abri, chacun pouvait boire un verre offert par les associations, Graz'Anim, A.V.E., Falkany, A.C.G. et Jean-Michel, le restaurateur.

La soirée a commencé avec les enfants de la maternelle de Grazac sous la direction d'Amandine et avec l'aide de Nadine. Ils ont interprété des comptines devant leurs parents émus.

Après l'apéritif et vers 20h30, une fois les convives installés, l'ensemble vocal les " Tourn'Sol " sous la direction de ; leur nouvelle cheffe de chœur ont offert au public une superbe prestation de chansons françaises actuelles et s'est terminé sous une belle ovation.

Le repas offert par la commune et concocté par le restaurant " Au Coin du Feu ", démarrait enfin.

Pendant ce repas, plusieurs enfants spontanément ont pris possession de la scène pour nous chanter .../...





.../... quelques airs actuels mais à leur manière, quelle fraîcheur. On n'a pas retenu tous les prénoms mais ils se reconnaîtront...

Pour faire de la place pour le dessert, Jean-Luc proposait une demi-heure de danse festive, quel enthousiasme !



Ensuite pendant le dessert, Liliane et Ranto nous ont proposé un superbe répertoire style jazzy. Thibaut à la trompette et Jérémy au chant ont magistralement interprété Armstrong, la célèbre chanson de Claude Nougaro. Quel succès !

Et pour finir le récital, Francine et Sarah ont chanté un répertoire tout en douceur, des voix magnifiques qui ont régalé le public. La soirée se terminait avec Jérémy au platine, tout le monde sur la piste pour se défouler sur des musiques électro.

Quel plaisir d'avoir pu refaire la fête, et nous vous donnons RDV à tous pour l'édition 2023... si tout va bien !



## Feu de la St Jean

Le 24 juin a eu lieu le feu de la Saint-Jean organisé par l'association Graz'anim et le restaurant « Au coin du feu ».

Le repas se tenait sur la place du village.

Vers 23 heures, nous pouvions assister au feu qui avait lieu sur le terrain à côté de la salle des fêtes.



## Goûter des Aînés



« Au Coin du Feu », voilà un endroit qui invite aux échanges entre Grazacois « d'âge mur ». Faire connaissance les uns les autres, raconter les bons moments de la vie ou écouter les difficultés de l'autre... Et surtout bien affirmer que « nous sommes encore là ».

Un jus de fruit, un petit coup de vin pétillant, un petit café, un goûter que le restaurateur nous a préparé, quelques fleurs que Clara a ramassées... et voilà, rien de plus pour nous rendre le sourire quelques instants.

Bien sûr, vous pouvez jouer aux cartes, au scrabble, aux dominos... Toutes vos initiatives sont les bienvenues.



**Alors retenez : RDV TOUS LES 2EMES JEUDIS DU MOIS A 16H au restaurant pour un goûter offert par la municipalité. Un calendrier vous sera distribué à la rentrée.**

## 14 Juillet

Enfin, nous avons pu recélébrer la fête Nationale !

La soirée s'est déroulée sur la place du village.  
A 20h, le repas a été servi par le restaurant « Au Coin du Feu » et ce fut un régal.



Le feu d'artifice concocté par la société « Musiques et Feux », a enchanté la population.  
Enfin, la soirée s'est terminée par le bal animé par le groupe « La petite Sophie » avec Sophie et Eric.



## Un nouveau comité des fêtes

Le bureau du tout récent Comité des Fêtes de Grazac a eu le plaisir de mener sa première réunion publique vendredi 1er Juillet à laquelle vous étiez invités. Celle-ci s'est tenue en salle du Conseil municipal prêtée par la Mairie pour l'occasion. Les membres actifs et les bénévoles ont pu se présenter et partager un bon moment autour d'un apéritif et discuter des événements à venir.

Il a présenté un premier programme d'activités. En 2022, la fête du village début septembre dont 2 jours de fêtes de plus (vendredi et dimanche), des animations, jeux et autres festivités supplémentaires à celles prévues par la Mairie pour le samedi (Mounjetade et bal pour mémoire). Au-delà et dès septembre des lotos cet hiver et le marché de Noël entre autres.

Il nous fait passer le communiqué suivant : « Nous avons eu, surtout, la joie de rencontrer de nouveaux bénévoles, certains engagés pour une grande partie des événements à venir, d'autres plus ponctuellement. Nous avons à cœur de les accueillir, quelles que soient leur âge et leurs disponibilités; que l'on soit là juste pour un soir sans pouvoir être présent aux réunions, ou bien que l'on souhaite s'investir plus intensément pour faire la fête, nous recherchons et valorisons tous les profils et toutes les bonnes idées.



Nous sommes aussi à la recherche de nouveaux bénévoles. »

Dimitri, le président, est accompagné par Johan, vice-président. Amélie et Marine à la trésorerie, Thibaut et Baptiste au secrétariat.

« Si vous souhaitez nous rejoindre, prenez contact avec nous à [cdfgrazac@gmail.com](mailto:cdfgrazac@gmail.com) ou bien sur Facebook et Instagram ! Nous sommes impatients de faire résonner la bonne ambiance de notre équipe au sein de Grazac et espérons vous croiser bientôt ! »



  
Comité des fêtes

## Fête du village

Depuis 2019, Covid 19 oblige, nous n'avons pas eu la chance de pouvoir faire la fête du village. Cette année, elle aura lieu les 2, 3 et 4 Septembre. Habituellement, la municipalité s'occupait de l'organisation de la fête, faute d'un comité des fêtes existant.

Cette année, nous avons la chance de pouvoir compter sur un nouveau comité des fêtes à Grazac (présenté plus haut). La fête se déroulera donc sur trois jours. Les festivités du vendredi et dimanche sont organisées par le Comité des Fêtes. Celles du samedi par la municipalité.



Vendredi 2, c'est une soirée "Fluo" qui sera proposée, accompagnée d'un barbecue texan.

Le samedi, la compagnie "Tendance Gold" reviendra pour nous divertir.

Le dimanche, un tournoi de pétanque est organisé pendant l'après-midi et la journée sera clôturée par une soirée tapas.

Le programme plus détaillé vous parviendra par le biais des boîtes aux lettres et sur les réseaux sociaux, avant la fête.



## Incivilités

Encore et toujours des incivilités présentes sur notre commune. Cette fois-ci, elles ont eu lieu au quartier Rouge. Nous vous rappelons, tout de même, que la déchetterie d'Auterive est ouverte du mardi au samedi. Les poubelles vertes doivent seulement accueillir les déchets non recyclables. Quant aux poubelles jaunes, elles doivent accueillir les déchets recyclables tels que les emballages en plastique, en métal. Ces incivilités nous poussent à réfléchir sérieusement à la mise en place de caméras de surveillance...



## Canicule, sécheresse, incendie et fragilités



### Assurer la « sécurité publique » du plus grand nombre



Notre commune est sur un massif forestier, et beaucoup d'habitations, beaucoup de surfaces foncières bâties et non bâties s'imbriquent dans les espaces boisés, formant une véritable chaîne incendiaire si nous n'y prenons garde.

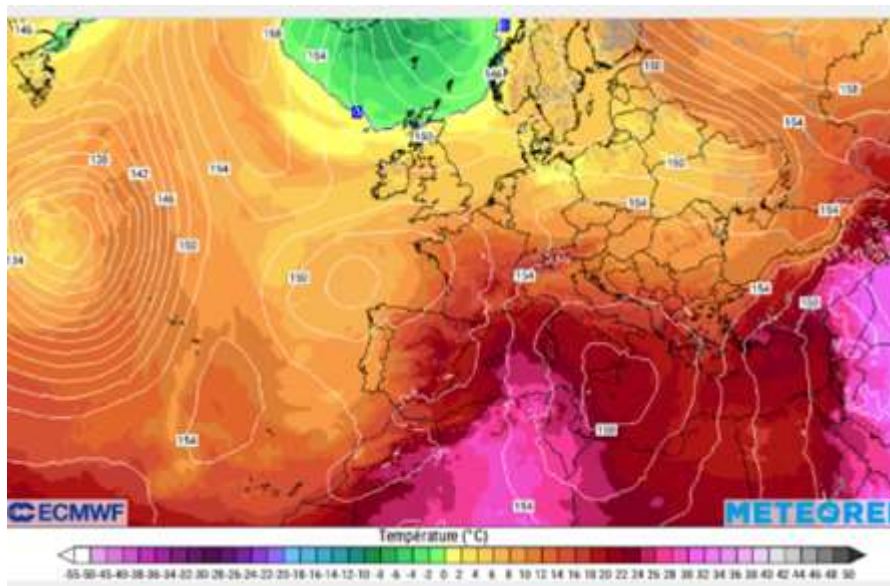
Nous allons devoir être de plus en plus prudent face au dérèglement climatique qui nous impacte. Soyons très vigilants et ne laissons pas les friches envahir les espaces libres, entres habitations, dans les espaces libres de cultures, fossés et sous-bois.

- Rappelons ici que hors épisode de pollution, le brûlage est :

- **interdit toute l'année dans les périmètres des plans de protection de l'atmosphère (PPA) et dans les zones dites « sensibles » à la dégradation de la qualité de l'air, identifiées par l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) compétente sur le territoire ;**
- **interdit toute l'année en zone urbaine ;**
- **interdit toute l'année en zone périurbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes, un système de collecte et ou des déchetteries.**

A défaut, dans le cas d'une éventuelle dérogation préfectorale, cette dernière doit obligatoirement comprendre des objectifs et modalités de développement de ces déchetteries ou autres structures de gestion des déchets et du compostage sur place. Ces dérogations doivent également préciser les horaires autorisés en fonction des conditions thermiques de l'air (cf. infra).

- ponctuellement autorisé dans le cadre d'une dérogation préfectorale pour les particuliers et les professionnels dont le terrain est situé dans un zonage de plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRif), ou est visé par une obligation de débroussaillage au titre du code forestier (article L.322-1-1).



### COIN DETENTE :

Trouvez le mot écrit en diagonale

★	O	M	P	O	S	T	E
F	★	V	O	R	I	T	E
S	A	★	T	I	A	G	S
B	A	B	★	O	L	E	S
R	A	B	A	★	H	E	R
A	L	T	I	T	★	D	E
A	G	R	I	C	O	★	E
V	E	L	O	C	I	T	★

# Protéger et assurer la « sécurité sanitaire » de TOUS

**ATTENTION CANICULE**

**Buvez de l'eau et restez au frais**

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19**

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr

De façon très sournoise, les effets sanitaires d'une vague de forte chaleur peuvent être très graves. En effet, l'exposition d'une personne à une température extérieure élevée pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications par dépassement des capacités de régulation thermique du corps humain.

Les périodes de fortes chaleurs sont alors propices aux pathologies liées à la chaleur, à l'aggravation de pathologies préexistantes ou à l'hyperthermie, surtout chez les personnes fragiles et les personnes particulièrement exposées à la chaleur.

Les personnes âgées, handicapées ou isolées sont invitées à se faire recenser auprès de leur mairie afin de faciliter l'action des secours en cas de nécessité liée à une vague de chaleur.

Afin de limiter les effets sanitaires d'une canicule un dispositif de veille saisonnière est mis en œuvre chaque année du 1er juin au 15 septembre.

La disposition spécifique ORSEC gestion sanitaire des vagues de chaleur en Haute-Garonne organise la mobilisation des acteurs territoriaux ainsi que la mise en œuvre coordonnée de leurs actions afin de prévenir les effets sanitaires des vagues de chaleur dans le

## Ecole

### Extension de l'école maternelle

Le permis d'aménager a été accepté.

Après analyse des entreprises ayant répondu à l'appel d'offres, les entreprises retenues sont les suivantes :

Lot 1 : VRD / DEMOLITIONS / GROS ŒUVRE  
-> **PERUSIN**

Lot 2 : OSSATURE BOIS / BARDAGE  
-> **NOVA BOIS**

Lot 3 : ETANCHEITE -> **SOPREMA**

Lot 4 : MENUISERIES EXTERIEURES ALU  
-> **LAFFORGUE**

Lot 5 : PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS  
-> **PAGES**

Lot 6 : MENUISERIE BOIS -> **CIMSO**

Lot 7 : CHAUFFAGE / VMC / PLOMBERIE  
-> **ADECOTHERM**

Lot 8 : ELECTRICITE -> **L2E**

Lot 9 : PEINTURE / RVT SOLS SOUPLES  
-> **EPE**

### EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE GRAZAC

Village - 31190 GRAZAC

**FINANCEMENT**

155 564,00€
 155 564,00€
 239 272,00€

COÛT TOTAL DU PROJET H.T. : 550 400,00€

**MAÎTRE D'OUVRAGE**

SYNDICAT DU RIEUTAREL  
Madame Élodie QUILLAUD - Présidente  
Route de Cintegabelle  
31190 CAUJAC

**MAÎTRE D'ŒUVRE**

**BERNARD MONIER**  
Bernard MONIER - Architecte D.P.L.G.  
Christian JARROT - Architecte d'Intérieur  
Centre Fleuriat  
31860 LABARTHE SUR LÈZE  
Tél. 05/61/08/86/61  
**BET SACET**  
Bureau d'Études Fluides

	LOT	ENTREPRISE ORGANISME	TEL./E-MAIL	REPRESENTANT
	MAÎTRE D'OUVRAGE	SYNDICAT DU RIEUTAREL	Tél. 05/61/08/44/50 etu.quillaudelodie@gmail.com	Mme QUILLAUD M. LACAMPAGNE
LOT N°1	VRD / DEMOLITIONS / GROS ŒUVRE	PERUSIN	Tél. 05/61/50/55/60 info@perusin.com	M. DIFUSCO
LOT N°2	OSSATURE BOIS / GALERIE LIAISON / BARDAGE	NOVA BOIS	Tél. 05/63/98/54/10 contact@novabois.fr	M. DEBAS 06/70/85/78/77
		SYLVEA	Tél. 05/63/03/21/22 s.t@sylvea-group.com	M. MORVAN 06/19/54/65/83
LOT N°3	ETANCHEITE	SOPREMA	Tél. 05/34/25/32/00 cwillems@soprema.fr	M. WILLEMS 06/37/17/75/11
LOT N°4	MENUISERIES EXTERIEURES ALU	LAFFORGUE	Tél. 05/61/94/67/10 julien.loyer@lafforgue-msterisbs.fr	M. LOYER 07/72/29/53/28
LOT N°5	PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS	PAGES	Tél. 05/61/27/83/47 sarlpagesetfils@gmail.com	M. PAGES 06/11/72/41/70
LOT N°6	MENUISERIE BOIS	CIMSO	Tél. 05/61/70/17/83 info@cimso.fr	Mme BOFFO
LOT N°7	CHAUFFAGE / VMC / PLOMBERIE	ADECOTHERM	Tél. 09/54/17/39/25 contact@adecotherm.fr	M. CAMARERI 07/63/10/02/88
LOT N°8	ELECTRICITE	L2E	Tél. 05/62/79/88/00 toulouse@l2e.fr	M. SCAGLIA 06/25/25/52/44
LOT N°9	PEINTURE / RVT SOLS SOUPLES	EPE	Tél. 05/61/50/60/54 epe@epe-sas.fr	M. GRANIER
	BET FLUIDES	BET SACET	Tél. 05/61/54/50/31 sacet@sacet.fr	M. FABRE M. TOUZET
	BUREAU DE CONTROLE	SOCOTEC	Tél. 05/63/66/60/06 jean-pierre.maljean@socotec.com	M. MALJEAN
	S.P.S.	SOCOTEC	Tél. 05/63/66/60/06 Alain.BINET@socotec.com	M. BINET

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Et après un mois de réunion de chantier, voici que le premier coup de pelle a été donnée le 8 juillet dernier...

Les gros travaux sont prévus cet été ainsi que pendant les vacances de la Toussaint. Si tout va bien, nos petits écoliers pourront utiliser les nouveaux locaux en janvier prochain.

		EXTENSION DE L'ÉCOLE DE GRAZAC (31190) - Syndicat du Rieutarel																																			
		PLANNING DÉFINITIF DE TRAVAUX - 13/06/22																																			
MOIS	SEMAINE N°	JUN 2022				JUILLET 2022				AOÛT 2022				SEPTEMBRE 2022				OCTOBRE 2022				NOVEMBRE 2022				DECEMBRE 2022											
		22	23	24	25	27	28	29	30	31	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
<b>PÉRIODE : TERRASSEMENTS/VRD-GROS-ŒUVRE</b>		VACANCES D'ÉTÉ																												TOUSSAINT				NOËL			
<b>MISSION G3</b>																																					
PLANS EXE																																					
INSTALLATION DE CHANTIER																																					
TERRASSEMENTS																																					
COULAGE FONDATIONS																																					
RÉSEAUX & PRÉPARATION PLANCHERS																																					
DÉMOLITIONS / CRÉATIONS OUVERTURES																																					
COULAGE PLANCHERS																																					
SEUILS																																					
ENDUITS EXTÉRIEURS																																					
FABRICES																																					
CLOTURES																																					
BORDURES ET GRAUVE																																					
REPAIRS EXOGÈNES / RÉGLAGE TERRES & FINITIONS																																					
ÉVACUATION INSTALLATION CHANTIER																																					
<b>NOUVEAUX : OSSATURE BOIS / BARDAGE</b>																																					
PLANS EXE																																					
APPROVISIONNEMENT																																					
FABRICATION OSSATURE BOIS																																					
FABRICATION CHARPENTE																																					
POSE OSSATURE BOIS																																					
POSE CHARPENTE																																					
POSE SUPPORT ÉTANCHÉITE																																					
ISOLATION - PARE VAPEUR MURS BOIS																																					
BARDAGE + ISOLANT BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ																																					
BARDAGE EXTENSIONS																																					
TERRASSE BOIS																																					
FINITIONS																																					
<b>SOPREMA - ÉTANCHÉITE</b>																																					
PLANS EXE																																					
PARE-VAPEUR																																					
TROP-PLAINS ET NAISSANCES																																					
ISOLANT																																					
ÉTANCHÉITE																																					
FINITIONS & COFFRES ACROTÈRES																																					
<b>LAFFORGUE : MENUISERIES EXTÉRIEURES ALU</b>																																					
PLANS EXE																																					
APPROVISIONNEMENT																																					
FABRICATION																																					
DEPOSE + POSE MENUISERIES EXTÉRIEURES - Existant																																					
POSE MENUISERIES EXTÉRIEURES - Extension																																					
POSE MENUISERIES INTÉRIEURES																																					
POSE BRUSSE-SEILS																																					
QUINCAILLERIE																																					
FINITIONS / RÉGLAGES																																					
<b>PAGES - PLATRERIE / FAUX PLAFONDS</b>																																					
PLANS EXE - Le décaissement & l'écoulement des eaux																																					
DOUBLAGES MURS OSSATURE BOIS																																					
DOUBLAGES & GAINES																																					
CLOISONS																																					
JOINTS																																					
FAUX PLAFONDS PLACO & RETOMBÉES																																					
FAUX PLAFONDS DALLES 60X60																																					
ENDUITS																																					
DIVERS ET FINITIONS																																					
<b>CIMSO - MENUISERIE BOIS</b>																																					
PLANS EXE & Plans techniques																																					
LIVRAISON CADRES																																					
PANNEAUX PORTES																																					
POSE PEINTURES																																					
CLOISONS PRÉFABRIQUÉES																																					
MISE EN PLACE RÉFÉCTORIE																																					
QUINCAILLERIE																																					
RÉGLAGES & FINITIONS																																					
<b>ADÉCOTHERM : CHAUFFAGE / VMC / PLOMBERIE</b>																																					
PLANS EXE																																					
RÉSEAUX LIASON VERS EXTENSIONS																																					
REMPLACEMENT GROUPE VMC EXISTANT / POSE SPLIT PRÉFA																																					
RÉSEAUX RADIATEURS																																					
RÉSEAUX VMC + GROUPE DBL FLUX																																					
POSE SANTAIRES																																					
POSE RADIATEURS ET BOUCHES VMC																																					
ESSAIS ET MISE EN SERVICE																																					
<b>L3E - ÉLECTRICITÉ</b>																																					
PLANS EXE																																					
DEPOSE / ISOLATION / MISE EN SÉCURITÉ / ALIM SPLIT																																					
CHEMINS DE CABLES ET LIASON VERS EXTENSIONS																																					
CABLAGE																																					
POSE ARMOIRE ALARME ET BAIE INFO																																					
POSE LUMINAIRES ET APPAREILLAGES																																					
MISE EN SERVICE / ESSAIS & FINITIONS																																					
<b>EPE - PEINTURE / REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES</b>																																					
PRÉPARATION + DÉPRESSION																																					
TOILE DE VEKRE - PEINTURE / DOSSIERIES																																					
DEPOSE SOLS EXISTANTS																																					
BARRIÈRE ANTI REMONTEES / RAGREAGE																																					
POSE RUT SOLS COLLÉS																																					
NETTOYAGE & FINITIONS																																					
<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>																																					

RÉCEPTION DES TRAVAUX

## Rentrée 2022 - 2023

Ce sont 79 enfants qui vont faire leur rentrée en Septembre sur l'école maternelle. 10 élèves de grande section iront faire leur année scolaire à Caujac où une ouverture de classe a été annoncée.

## Le mot de la présidente du Syndicat du Rieutarel



« Je remercie les communes de Grazac, Caujac et Esperce de permettre au Syndicat du Rieutarel de mener à bien ses projets. Cette année fut intense : création du nouveau syndicat en Août 2021, aménagement provisoire de l'école de Grazac pour la rentrée 2021 suivi du projet d'extension en collaboration avec un architecte, mise en place d'un self et d'un modulaire à l'école de Caujac pour la rentrée 2022 sans oublier les tracas quotidiens et la pandémie... »

« Je remercie et félicite le personnel qui a su s'adapter aux contraintes sanitaires mais aussi à cet aménagement provisoire. Un personnel toujours disponible, souriant et dévoué pour nos enfants. Il reste encore quelques mois difficiles... tenons bon !

Elodie QUILLAUD



## Personnel de remplacement

Afin de pallier les absences du personnel au sein des écoles (formation, maladie...), nous recherchons des personnes disponibles. Vous aurez comme missions :

- Assurer l'accueil, l'encadrement et l'animation auprès d'enfants durant la pause méridienne et/ou la garderie.
- Prendre en charge les enfants dans des conditions optimales de sécurité et veiller à se situer dans un lieu qui leur permet de voir tous les enfants dont ils sont responsables.
- Veiller à la sécurité des enfants, les laisser jouer et se détendre en animant ces temps d'activités. Intervenir en cas de mise en danger, lors de disputes ou d'échanges violents.
- Participer au bon déroulement du service de restauration scolaire en veillant à la prise des repas dans le calme et à éveiller le goût chez les enfants.

N'hésitez pas à contacter le Syndicat du Rieutarel si vous êtes intéressé et disponible.

## Le mot de la directrice

### La princesse au Petit Pois.



Les élèves des trois classes se sont intéressés au conte de *La princesse aux petits pois* puis à diverses réécritures. Les enfants des classes de petites et moyennes sections ont réalisé le décor du spectacle.

Les élèves de la classe de petite section ont préparé les collines et les buissons.

Les élèves de la classe de Petite et moyenne section ont réalisé le décor du château.

Les élèves de la classe de Moyenne et Grande sections ont mis en scène l'histoire.

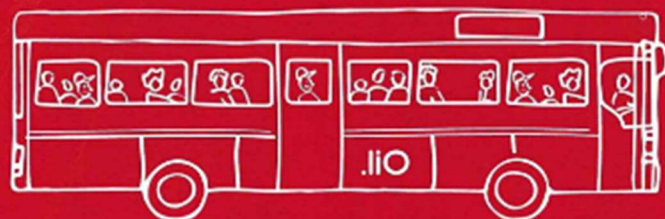
Depuis le mois de mars, les enfants ont aussi participé à des séances de chorale et d'éveil musical en partenariat avec l'école de musique du Bassin Auterivain.

Avec l'aide de Bénédicte, intervenante de musique nous avons conjugué ces projets afin d'élaborer une représentation pour la « matinée portes ouvertes » le mardi 28 juin .



**Transport scolaire**

ATTENTION CETTE ANNEE L'ACCES AU TRANSPORT SCOLAIRE N'EST PAS AUTOMATIQUE, PRENEZ VOS DISPOSITIONS TELLES QUE DECRITES DANS LE FLYER CI-DESSOUS



# Transport scolaire régional : votre rentrée 2022 avec la Région Occitanie

Inscriptions ouvertes du

**13 juin > 31 juillet**

**GRATUIT**  
avant le 31 juillet.

Participation  
forfaitaire de 25€  
à partir du 1<sup>er</sup> août.

*Les élèves domiciliés et scolarisés sur le périmètre de transport urbain Tisséo doivent s'inscrire auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.*

Informations et  
inscription en ligne sur

[lio.laregion.fr](http://lio.laregion.fr)



## Associations Grazaçoises



### COMITE DES FETES

Président : M. Dimitri FERE  
Vice-Président : M. Johan GARRETA  
Secrétaires : M. Thibaut LORIFERME et M. Baptiste DARNAUD  
Trésorières : Mme Amélie BERDOU et Mme Marine HENNECART  
Email : [cdfgrazac@gmail.com](mailto:cdfgrazac@gmail.com)

### ACCA (chasse) de Grazac

Président : M. Michel BEDEL  
11 Route du Goutail 31190 GRAZAC



### FAKANY - ESPOIR ET VIE

Présidente : Mme Liliane RAMAHERIRARINY  
5 Chemin du Château 31190 GRAZAC

### GRAZ'ANIM

Présidente : Mme Laurence CURY  
Trésorier : M. Guillaume DERRIEUX  
Secrétaire : Mme Evelyne GOUZES  
Siège social : 11 chemin du château 31190 GRAZAC  
Mail : [fbdistrib@orange.fr](mailto:fbdistrib@orange.fr)

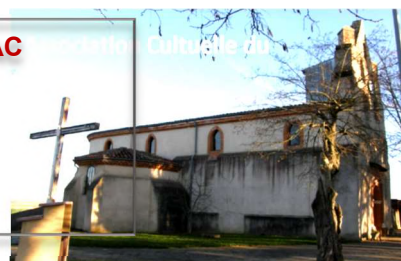


### ASSOCIATION PROMOUV

Président : M. Patrick ROMERO  
Vice-présidente : M. Nicolas MEPSLES  
Trésorier : Mme Marilyne BOY  
Secrétaire : Mme Magali MESPLES  
Siège social : 17 chemin du château, 31190 Grazac

### ASSOCIATION PATRIMONIALE ET CULTURELLE DE GRAZAC

Président : M. Henri Joseph SERGNI  
Vice-présidente : Mme Clara FLOURY  
Trésorier : Mme Chantal STAPP  
Secrétaire : Mme Marilyne TORRES



### A VOIR ET À ENTENDRE

Présidente : Mme Patricia LORRAIN  
Trésorière : Mme Nicole COLLADO-SANCHEZ  
Secrétaire : Mme Nicole MESPLES  
Coordonnées : Mairie de Grazac, 31190 Grazac  
Tél : 06 09 66 11 69  
Mail : [avoiretentendre31190@gmail.com](mailto:avoiretentendre31190@gmail.com)

## APPEL D'OFFRES Aire de Loisirs

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

#### TRAVAUX

**Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** MAIRIE DE GRAZAC, M. Michel ZDAN  
- Maire, Place du Village, 31190 GRAZAC, Tél : 05 61 08 42 39, web : <http://www.grazac31.net>, SIRET 21310231200013  
Groupement de commandes : Non

**L'avis implique un marché public**

**Objet :** Travaux de réaménagement et installation d'équipements de l'aire de loisirs communale

**Procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Technique d'achat :** Sans objet

**Lieu d'exécution :** Grazac

**Durée :** 3 mois.

**Forme du marché :** Prestation divisée en lots : oui

**Les variantes sont exigées :** Non

**Lot N° 1 - Aire de jeux petite enfance**

**Lieu d'exécution :** Grazac

**Lot N° 2 - Aire de jeux Pré-ados**

**Lieu d'exécution :** Grazac

**Lot N° 3 - Espace sport, Fitness et maintien en forme**

**Lieu d'exécution :** Grazac

**Lot N° 4 - Remise en état du city stade**

**Lieu d'exécution :** Grazac

**Lot N° 5 - Terrassement et circuit BMX**

**Lieu d'exécution :** Grazac

**Lot N° 6 - Clôtures de sécurité et mobilier urbain hors équipements jeux**

**Lieu d'exécution :** Grazac

**Lot N° 7 - Vidéo protection**

**Lieu d'exécution :** Grazac

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Aptitude à exercer l'activité professionnelle :** Voir règlement de consultation

**Marché réservé :** NON

Réduction du nombre de candidats : Non

**La consultation comporte des tranches :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**Visite obligatoire :** Oui

Voir règlement de consultation

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

**Remise des offres :** 30 juillet 2022 à 12h00 au plus tard.

**Envoi à la publication le :** 20/06/22

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.ladepeche-marchespublics.fr>

Le financement de l'opération étant « bouclé » dans les limites légales de 80% de subventions dont :

- le Conseil Départemental pour 23,37% soit 25 243,28 €

- la CAF pour 37,27% soit 40 249 €

- 13 416 € de prêt à 0%

- une subvention de la Région Occitanie de 10 000 € venant compléter le financement puisque nous devons assurer au moins 20% d'autofinancement...

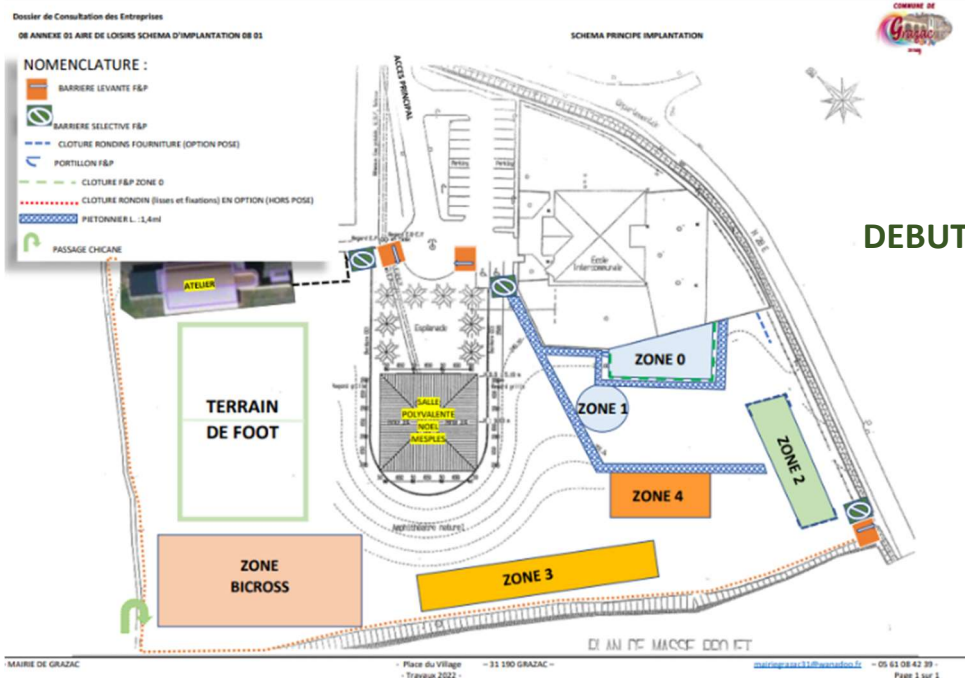
L'appel d'offre est donc en ligne.

Bien sûr nous nous attendons à un dépassement de l'enveloppe prévue au vu de l'emballlement des matières premières... mais nous devons faire avec.

En effet les subventions ne sont pas révisables et basées sur le projet initial et non les offres qui nous seront retournées dans le cadre du marché lancé. Mais attendre davantage serait prendre le risque que les incertitudes inflationnistes actuelles ne fassent qu'aggraver la facture finale...

Alors, que le résultat soit une vraie réussite et que tous, des plus petits aux plus grands puissions profiter des futurs équipements.

**DEBUT DES TRAVAUX : SEPTEMBRE**



## Un projet en cours d'évaluation :

### une structure « petite enfance » 0-3 ans, MAM, micro-crèche...

Les élus locaux perçoivent la pression démographique directement par l'accueil dans les structures de scolarisation du RPI (écoles maternelle et primaires), mais aussi par une demande régulière des parents sur l'accueil local des 0 – 3 ans.

Vu le projet immobilier de réhabilitation de la maison de village évoqué précédemment, **il semblait qu'avant de faire des travaux, nous nous devons de mener une réflexion sur l'usage final de ces locaux et leurs destinations... strictement locale ou ouverte au service du territoire.**

Bien sûr une salle de rencontre ou lieu commun partagé est prévu et dédié à l'objectif de favoriser les liens et activités entre résidents, résidents et population... voire au -delà.

Mais au-delà de la thématique de l'inclusion, pourquoi ne pas réserver une partie de ce foncier bâti à **d'autres éventuels services: - télémédecine – tiers-lieu – appartement- ... ?**

**L'accueil des 0 / 3 ans nous a semblé devoir être abordé.**

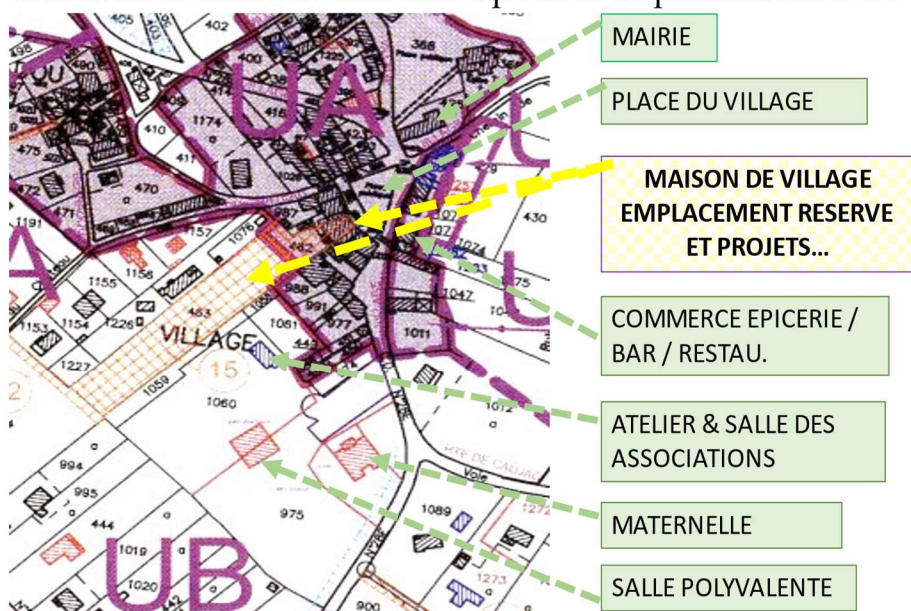
C'est en ce sens qu'au cours de ces 6 derniers mois la commune a organisé 3 rencontres auxquelles ont été conviés et ont participé : - La CAF – Le CLS PETR/ARS (Contrat Local de Santé) – Un éventuel partenaire associatif P'ENVOL (6 établissements Toulouse Nord) – et bien sûr la CCBA par la présence de ses agents techniciennes et Mme ZAMPEZE VP petite enfance et enfin les élus de GRAZAC.

Soyons clair, **il ne s'agissait pas de prendre une décision sur une compétence de la CCBA**, mais d'établir un état des lieux sur cette thématique et, **si cela semblait pertinent, de le soumettre à l'appréciation des élus de la CCBA**

C'est ainsi qu'ont été confrontés: les éléments connus par les services de la CCBA et l'évolution des services d'accueil et besoins sur la partie du territoire SUBOUEST de la CCBA (Marliac, Gaillac-Toulza, Caujac, Esperce, Grazac.



**1- A) SITUATION:** La commune de GRAZAC a, de longue date (2005), défini un emplacement réservé dédié à un « habitat et activité sociale »... dont elle a pu faire acquisition en 2018.



Il s'agit d'un foncier d'environ 6000m<sup>2</sup> au cœur du village composé:

\* d'une maison de village située sur la place (façade entête de ce document)

\* et 5500m<sup>2</sup> de foncier à l'arrière en lien direct avec l'aire de loisirs et vie associative.

## - 1 - b) PROGRAMMATIONS EN COURS ...

Différents projets, avec différents partenaires ont été abordés depuis de longues années.

Aujourd'hui, **concernant le foncier non bâti**, un partenariat avec ALTEAL s'est formalisé.

Il s'agit de créer un ensemble de « **logements inclusifs** » pour personnes âgées et personnes à mobilité réduite :

- Permis déposé pour 11 T2 + 11 T3 déclinés en petites maison individuelles à loyers très accessibles (250€00 à 400€00). Priorité sera donnée aux demandeurs du territoire (CCBA)



Une convention de rétrocession avec ALTEAL anticipe la restitution à la commune des espaces communs (voiries, espaces verts, réseaux...) afin de diminuer les charges qui seront de fait portées par la commune de GRAZAC.

De même la commune dépose sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt Aide à la Vie Partagée du Conseil Départemental ; souhaitant ainsi mener à bien l'animation de ces lieux en inclusion avec le territoire et ses animations (associations, festivités, marchés...) donc bien au-delà du site et de son contexte premier d'habitat.

Les conditions d'inclusion précitées seront renforcées au travers de jardins partagés compris dans le plan d'aménagement et dont la directrice de l'école maternelle attend pouvoir impliquer ses classes... mais aussi une salle de rencontre suffisamment dimensionnée pour des rencontres et des animations...

Depuis plusieurs années, les élus constatent un **instabilité du nombre d'enfants en primaire du RPI** composé de CAUJAESPERCE et GRAZAC.

En effet, sur les 20 premières années d'existence (1998 – 2018) les effectifs de la maternelle n'ont jamais baissé (Min 55 enfants).

Or ces 3 dernières années il y a une progression jusqu'à une nouvelle classe de maternelle dès 2021 (25 enfants), + une classe en 2022 à CAUJAC.

Force nous est de constater qu'il existe donc une **réelle croissance du nombre d'enfants sur des tranches de 3 ans**.

Des **projets urbains d'importance** sont en cours de réalisation sur GRAZAC pour les 5 années à venir

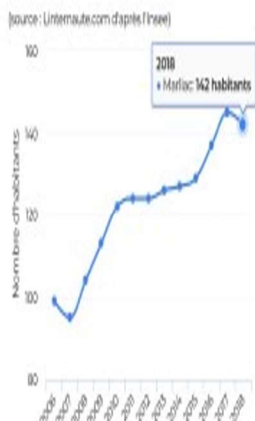
- 77 lots disponibles à la construction en lotissement dès 2022 :

- JULIA TR2 : reste 20 lots - JULIA TR3 : 15 nouveaux lots - Le Château: 42 lots

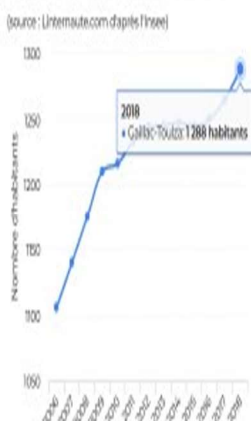
Ces éléments démographiques méritent d'être confrontés à **l'évolution plus générale des populations (sources INSEE) situées en secteur Ouest de la CCBA sur les 15 dernières années**, celui dont les habitants utilisent la voirie pour aller sur Toulouse ou Muret quotidiennement, et passent donc de façon « pendulaire » par Grazac pour aller travailler le matin et rentrer chez eux le soir.

Les communes situées au-delà Grazac (plus au nord de ce secteur) ayant leur sens « pendulaire » desservant la crèche de Miremont voire au-delà.

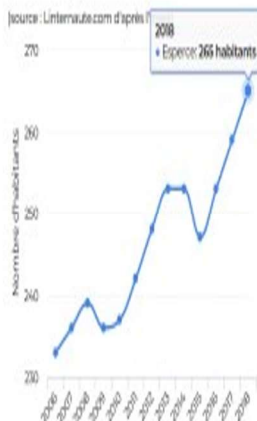
Nombre d'habitants à Marliac



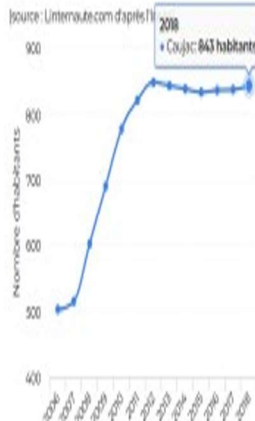
Nombre d'habitants à Gaillac-Toulza



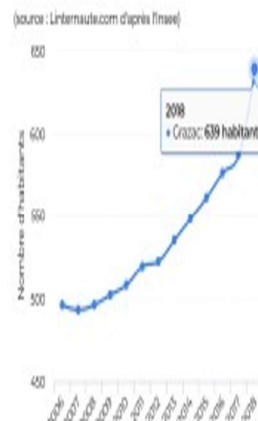
Nombre d'habitants à Esperce



Nombre d'habitants à Caujac



Nombre d'habitants à Grazac



## - 3 - ) QU'A A OFFRIR GRAZAC ? REFLEXION ET POSTURE

Les élus ont eu une première approche souhaitant créer un établissement d'accueil des 0 / 3 ans favorisant les enfants ayant de l'handicap. Cette réflexion fait suite à l'expression de parents confrontés à ce réel problème de l'accueil spécifique.

Au vue des échanges, il semblerait que l'inclusion serait possible et même encouragée dans les structures existantes..

Mais alors pourquoi pas ou peu de famille y ont recours? :

- Problème de communication?
- Auto-exclusion des parents ?
- Inadéquation entre le besoin et l'offre (perception des familles d'un manque d'encadrement)
- les services sanitaires, médicaux et paramédicaux (PMI) ont-ils une information suffisante sur ce service?

Toujours est-il que très peu de familles utilisent le service et cela pose problème...

Après les rencontres évoquées, une première appréciation des participants semblerait convenir qu'une micro-recherche pourrait être viable et pérenne... sujet soumis à votre appréciation:

#### - Rôle de la CCBA ?

° Déterminer la nécessité ou pas du service

° Si besoin avéré:

\* définition du mode de fonctionnement attendu

\* accompagnement de la commune dans la mise en place et éventuel conventionnement...

#### - Qu'a à offrir GRAZAC ?

° l'immobilier par la prise en considération des nécessités liées au besoin (nombre et volume des pièces)... réalisation et financement des travaux.

° la mise à disposition sinon « gratuite » ou au plus « symbolique » permettant d'assurer l'entretien du bâti.

## Ordures ménagères

Cet automne (courant octobre ou novembre) la commune de Grazac, principalement dans toute sa zone urbaine, passera en collecte en « PAV » ou Point d'Apport Volontaire.

Le but recherché étant de maîtriser et optimiser tout ce qui contribue à la variation des coûts de ce service public nécessaire, obligatoire et utile. Pour cela, il faut contrer et répondre efficacement aux frénétiques augmentations qui impactent la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

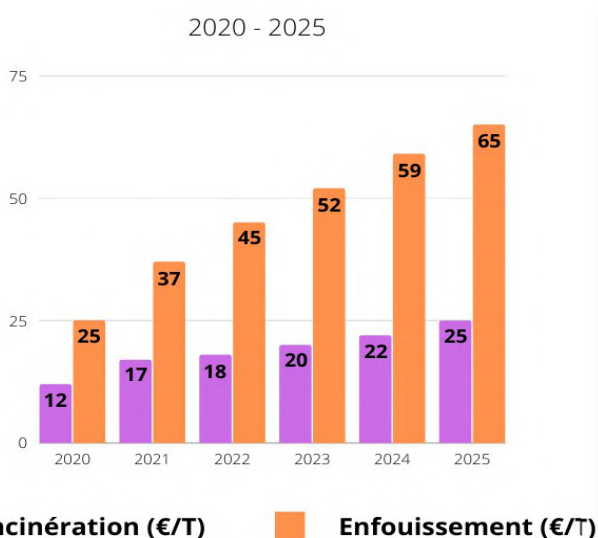
Il s'agit d'affronter les importantes dérégulations en cours qui concernent :

- l'augmentation des carburants et énergies (collecte et transports, incinération) + 40% en moyenne prévus sur une seule année
- désorganisation des filières de retraitement des tris (merci les « optimisations mondialisées... »)
- la flambée des investissements en renouvellement des matériels de collecte vieillissants (nous avons tous entendu parler de la flambée des coûts et pénuries d'équipements ... encore la « belle mondialisation » ...).
- l'obligation de créer une filière « collecte et traitement des déchets organiques » d'ici 2025 (camion + personnel + traitement spécifique...) ...

et comme si ça suffisait pas :

- ***l' Envolée de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)***

Un petit tableau qui en dira plus que tout « blablas... »



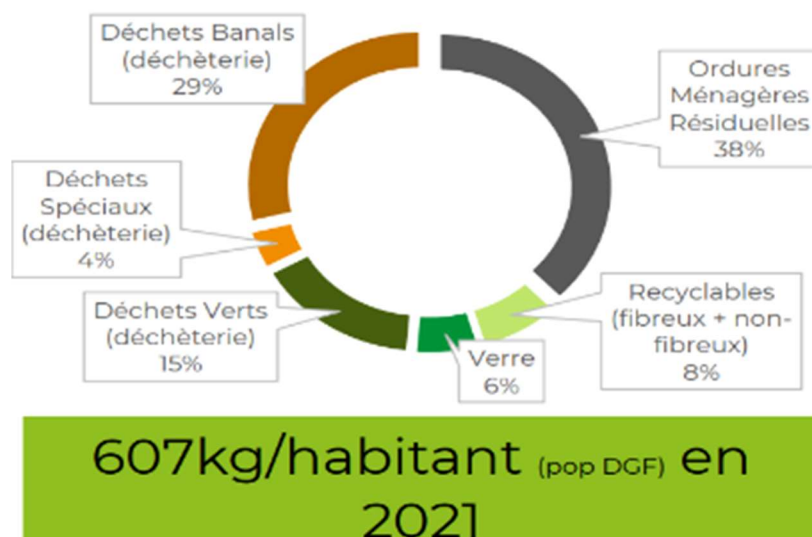
Voilà donc que celle-ci doit passer de 12% à 25% (pour ce qui nous concerne) d'ici 2025... en clair plus que doubler sur 5 ans.

Selon AMORCE, en 2022 la TGAP va passer de 12€/t en 2020 à 18€/t pour l'incinération, de 25€/t en 2020 à 45€/t en 2022

Ce dernier point a déjà été appréhendé par les élus lors du précédent mandat, mais aujourd'hui il se trouve être complété d'une inflation non maîtrisée qui bouleverse tout... Impact et défis que nous devons prendre à « bras le corps » sauf à mettre à mal les plus fragiles d'entre nous.

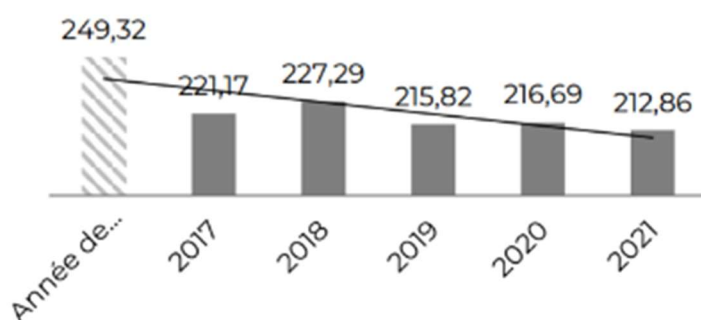
Soyons précis et analysons ensemble

les données factuelles du territoire :



### Les ordures ménagères résiduelles (OMR) par rapport à 2010

#### OMR/AN/HAB.



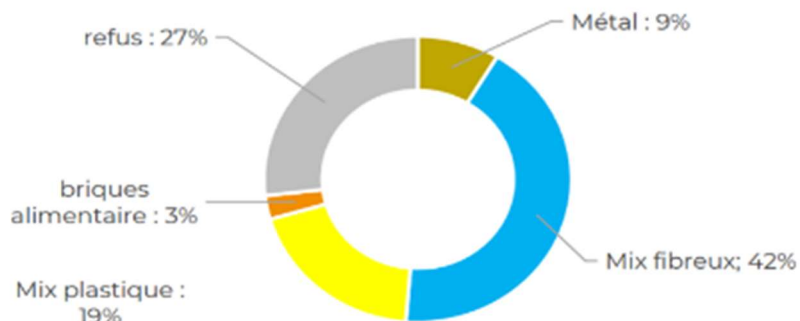
En 11 ans  
OMR - 36 kg/hab.

Les ordures ménagères résiduelles ne devront plus contenir de biodéchets, le tri à la source doit être généralisé d'ici fin 2023. Il reste encore du chemin car les ordures résiduelles contiennent 23 % de matières compostables d'après les données de caractérisation de 2020 et que la diminution à l'habitant en 2021 n'est pas significative.



Les non-fibreux (couvercle jaune) : **961,29 tonnes de collecte sélective ont été prises en charge en 2021**

#### Composition de la collecte des non fibreux



Le passage d'un taux d'erreur de 22% à 27% signifie 5% supplémentaires des tonnes de tri qui auraient dû passer directement en incinération au lieu d'être triées en plus au tarif moyen de 225€ TTC/tonne. **7 % des tonnes de non fibreux cela représente 48 tonnes pour un coût 10 847 €.**

**A noter que 41.9 % du poids des recyclables collectés dans les bacs à couvercle jaune sont des matières fibreuses (papiers, cartonnnette et carton) qu'il conviendrait de déposer en colonne bleue.**

Le message principal doit être : arrêtons de mélanger nos ordures sans distinction, améliorons notre tri ; d'un côté ça nous coute très cher... alors qu'un tri efficace, en commençant par le compostage, le tri des emballages, des fibreux qui sont valorisés... autant de gestes bon pour nos finances publiques et donc notre portefeuille.

Sur le terrain, plusieurs « PAV » (Points d'Apports Volontaires) sont en cours d'aménagement et dont ceux déjà bien avancés dans leur mise en œuvre : ↪



**Derrière la Mairie, 2 colonnes enterrées OMR + Tri en accessibilité PMR, les colonnes Verres et Papiers devant être entreposées dans l'enceinte actuelle à la place des containers supprimés. Concernera : Village...**



**Sur l'aire de Loisirs, 2 colonnes enterrées OMR + Tri en accessibilité PMR, les colonnes Verres et Papiers entreposées latéralement. Concernera Bagnos bas, Village... salle polyvalente et Rce séniors en construction...**



**Plaine Bourdette, colonnes 3 OMR + 2 Tri + Verres et Fibreux devant desservir : Plaine & Impasse Bourdette, Haut du Chemin du Château, Bagnos Haut et Chemin de la Bourdette....**



**Julia, 2 colonnes enterrées PMR, OMR + Tri + Verres et Fibreux devant desservir : Julia tranche 1 et 2....**



**Route d'Esperce, 2 colonnes aériennes OMR + Tri devant desservir : Rieutarel, Rte d'Esperce et Fourcade...**

A ces premières réalisations, viendront s'ajouter tous les autres secteurs à desservir : Rte de CAUJAC, Chemin du Château, Rouge... Tous en cours de négociation (depuis sept. 2020), notamment avec les opérateurs propriétaires des réseaux aériens qu'il faut déplacer pour autoriser la levée des colonnes pour vidange dans les camions bennes de collecte.

Il est à souligner que les nouveaux lotissements (sur l'ensemble du territoire) ont à charge les ouvrages et équipements nécessaires, ce qui permet de neutraliser les nouvelles charges d'investissements dues à l'évolution des nouvelles constructions et populations arrivantes, charges jusque-là supportées par la CCBA.

Enfin, soulignons qu'il s'agit là d'une compétence obligatoire des communautés de communes et donc de la CCBA pour ce qui nous concerne.

Toutefois nous devons la mise à disposition des fonciers nécessaires à ces points de collecte, les aménagements périphériques tels que déplacement des réseaux et enfin, sauf les 2 premières colonnes enterrées/commune « offertes », les suivantes font l'objet d'une plus-value à charge de la commune en exprimant la demande... Ce qui justifie que toutes les colonnes ne sont pas enterrées car très coûteuses.

La CCBA qui organise ces changements, dans le cadre de l'optimisation économique de la collecte, nous communiquera très prochainement le calendrier de collecte et autres informations nécessaires à toutes les nouvelles habitudes à prendre ... tenons-nous prêt.

Référence SDEHG : 6 AT 221/222

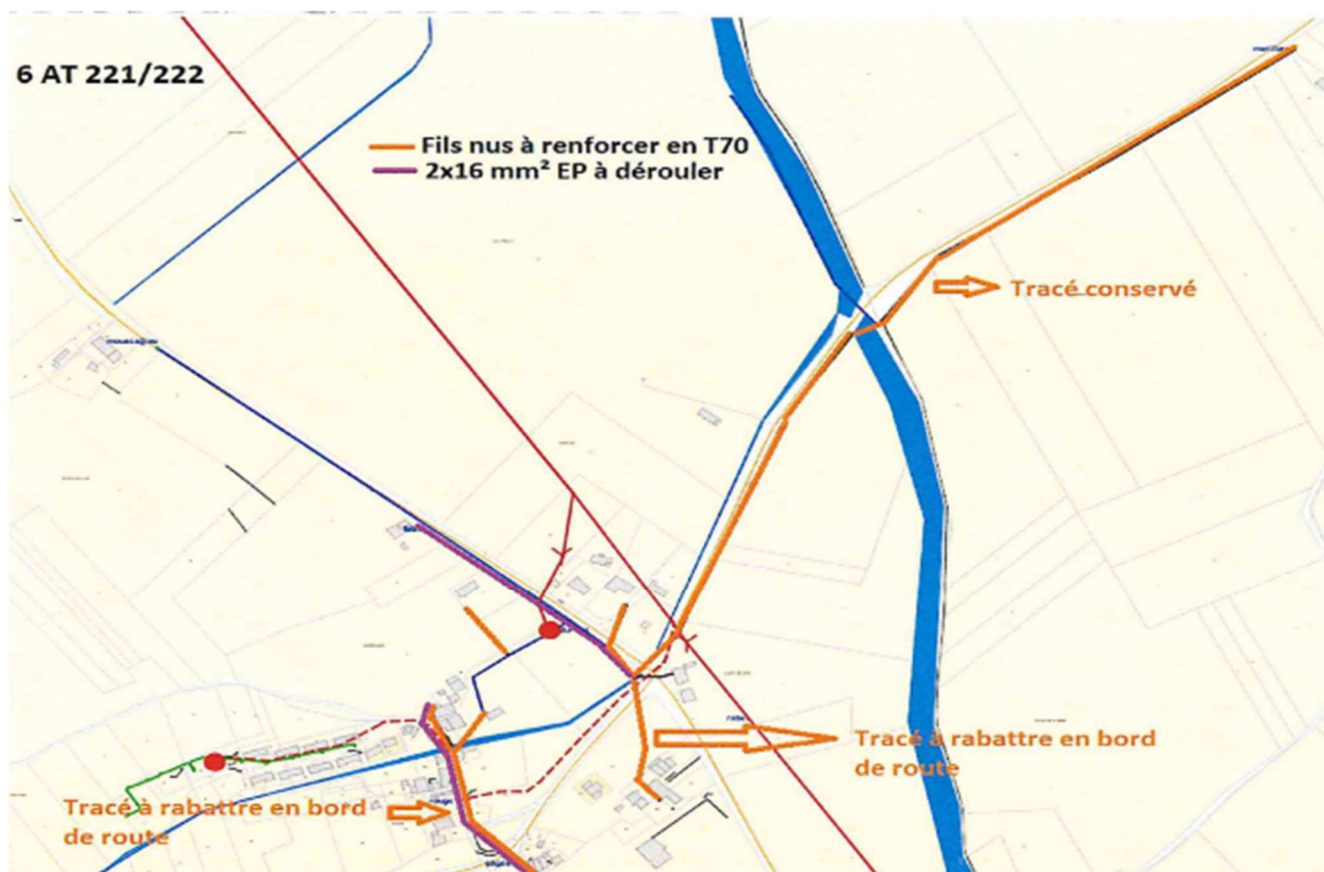
Commune : GRAZAC

## NATURE DES TRAVAUX

Sécurisation du réseau basse tension fils nus issu du P2 GARRIGUES et mise en conformité du réseau EP associé

## DESCRIPTION DES OUVRAGES PROJETES

- 6 AT 221 - Renforcement FACE S :
    - Dépose du réseau BT fils nus issu du P2 Garrigues, à remplacer par du T70 sur une longueur d'environ 1 700 mètres, avec reprise des branchements à réaliser.
    - Tracé du réseau aérien existant à conserver pour le réseau situé le long de la RD 28D, pour la partie village, réseau à rabattre en bord de route dans la mesure du possible.
    - **DT n°2022051694832S12.**
    - Coefficient d'actualisation **K1.**
  - 6 AT 220 - Mise en conformité renfo :
    - Déroulage 2x16 mm<sup>2</sup> sur environ 600 mètres.
    - Coefficient d'actualisation **K2.**
- Diagnostic de la présence d'amiante et HAP dans les enrobés si la voirie est concernée.





DIRECTION  
DES ROUTES

Toulouse, le 7 juillet 2022

Monsieur Michel ZDAN  
Mairie  
31190 GRAZAC

Dossier suivi par SPGF :  
Pierre DEHAY – tél : 05 34 33 49 50  
Gpt voirie : Pas d’Affiliation  
Canton : AUTERIVE



Monsieur le Maire,

Lors de la séance du 8 mars 2022, notre Assemblée a adopté les programmes 2022 relatifs aux études et aux travaux d’investissement sur le réseau routier départemental ainsi que les programmes d’aide à la voirie.

### I – Pool routier

---

Dans un contexte financier toujours plus contraint pour les collectivités locales et bien que l’aide à la voirie communale soit hors de ses compétences, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a choisi de poursuivre dans ce domaine son effort de solidarité au bénéfice du plus grand nombre de communes haut-garonnaises.

Notre Assemblée a donc décidé d’arrêter un nouveau programme pool routier 2022-2024 assorti de plusieurs évolutions significatives dont votre commune va bénéficier :

- **intégration des travaux de création ou de modernisation de trottoirs de voirie communale** aux dépenses éligibles au pool routier (applicable dès la présente notification y compris aux demandes de versement du pool routier 2019-2021 non encore déposées).

Ces travaux accompagnent en effet dans de nombreux cas la réfection de la chaussée. La concomitance de ces deux types de travaux, tant du point de vue technique que financier, justifie qu’ils puissent être traités au sein d’un même dispositif d’aide, celui du pool routier. De plus, pour faciliter l’accès des communes aux aides départementales, le dispositif spécifique d’aide aux trottoirs de voirie communale subsiste (voir fiche jointe).

- **augmentation de 5 %** du montant de l’enveloppe de travaux de votre commune. Le coût de réalisation des travaux de voirie, après une longue période de stabilité, connaît désormais une augmentation significative que le Conseil départemental a convenu d’accompagner au travers de son dispositif pool routier.

Compte tenu de ces évolutions, votre enveloppe communale de pool routier 2022-2024 s'élève à 58 800,00 € HT subventionnée au taux de 66,40 %.

A l'échelle départementale, c'est ainsi **38,4 millions d'euros de subventions** que notre Assemblée vient d'attribuer pour la période 2022-2024 au profit des communes haut-garonnaises, contribuant ainsi au cofinancement de **76,7 millions d'euros HT** d'aménagements routiers communaux.

Il a également été décidé de poursuivre le cadencement des versements annuels. La régulation des versements permet au Conseil départemental de mieux appréhender les budgets nécessaires à son action. Elle s'avère d'autant plus nécessaire que le volume de cette aide est particulièrement important et que celle-ci est attendue par l'ensemble des communes.

En application de la fiche jointe décrivant les modalités de versement des subventions, les collectivités bénéficieront cette année du tuilage de deux programmes pools routiers actifs (dernière année du programme 2019-2021 et première année du programme 2022-2024), de sorte que les maîtres d'ouvrage communaux ou intercommunaux pourront compter en 2022 sur une **capacité de financement cumulée de 40%** des enveloppes attribuées contre 30% les années courantes.

Je vous rappelle également que le cadencement de ces versements ne fait pas obstacle à des dépôts de demandes de versement au-delà de ces plafonds, mais qui ne pourront alors être honorées par le Conseil départemental qu'en début d'année suivante.

Vous trouverez ci-joint, pour notification, la délibération départementale Pool routier 2022-2024 correspondante.

« ...

... »

... EXTRAITS...

par le Conseil départemental sur le réseau routier départemental pour le territoire de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Martine CROQUETTE**

Vice-présidente chargée des Mobilités,  
des Infrastructures et des Routes



**Georges MERIC**

Président du Conseil départemental



**Tous les comptes rendus détaillés sont disponibles sur le site internet de Grazac : <http://www.grazac31.net> à la rubrique "Comptes-rendus des conseils municipaux".**

### Vendredi 25 février 2022

- Approbation du compte rendu du conseil du 28/01/2022
- Convention loyer exceptionnel de 200 € jusqu'à son terme.
- Devis bornage et division parcelle A 975 – Extension de l'école
- Devis bornage et division parcelle A 729 - 464 (emplacement réservé n° 12)
- Questions et Informations diverses :
  - o Date du repas des aînés
  - o Autorisation éclairage de la Croix aux frais de l'association Patrimoniale et Culturelle de Grazac
  - o Festivités 2022
  - o Nettoyage de Printemps

### Vendredi 25 mars 2022

- Approbation du compte rendu du conseil du 25/02/2022
- Mise au clair - compte rendu de la réunion avec les associations et relation Association – Elu
- Création poste adjoint technique 35 h
- Création poste adjoint administratif contrat « Parcours Emploi Compétences » (PEC) - 20 heures
- Proposition de mesures de sécurité du Pont du Moulin d'Oren
- CCBA - Modification de l'intérêt communautaire de la compétence "politique de logement et du cadre de vie"
- CCBA - Modalité de partage suite à la suppression de l'intérêt communautaire "conduite d'opérations de valorisation de sentiers de randonnées de son territoire, hors plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée"
- SDEHG : Mise en place d'un coffret prises sur la place du village
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : Appel à candidatures pour de l'aide à la conception d'habitats inclusifs à l'attention de personnes âgées et Appel à manifestation d'intérêt pour la mobilisation d'une nouvelle prestation : l'Aide à la Vie Partagée (AVP).
- Création poste attaché de projet sur la résidence service
- Vote du Compte Administratif 2021
- Approbation du compte de Gestion 2021
- Affectation de Résultat
- Orientation Budgétaire
- Questions et Informations diverses :
  - o Nettoyage de printemps
  - o DICRIM
  - o Livret de Naissance
  - o Assemblée du Comité des Fêtes
  - o Election

### Jeudi 14 avril 2022

- Démission d'un conseiller municipal
- Délibération N°2022-11 : Remboursement des frais avancés sur compte non ouvert
- Délibération N°2022-12 : Modification délibération n°2020-27 concernant la proposition d'acquisition foncier pour création d'un chemin public (Parcelle A729)

- Proposition de cession du site à la commune associée à une convention au profit d'Orange
- Délibération N°2022-13 : vote des taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (maintenus constants).
- Vote des subventions aux associations locales et/ou d'utilité pour la commune et en ayant fait la demande
- Délibération N°2022-14 : vote du budget primitif
- Questions et Informations diverses :
  - o Projet Fleurissement « Place du village »

### Lundi 23 mai 2022

- Approbation compte rendu des conseils du 25/03 et du 14/04
- Validation du projet de délibération relatif à l'instauration des heures complémentaires et supplémentaires
- Création postes animateur et coordonnateur - Résidence Senior
- Attribution d'une aide à des administrés - compte rendu commission d'action sociale
- Cession bâtiment ORANGE « Route de Caujac »
- CCBA - Adoption de la Convention Territoriale Globale (CTG)
- Remboursement frais avancés
- Vœux auprès du CD31 - (Voirie partagée, vélo prioritaire - 30km - sur la route d'Auterive RD28)
- Désignation Président commission de contrôle des listes électorales + délégué suppléant Tribunal de Grande Instance + délégué suppléant de l'administration (Préfet)
- Ouverture du Marché Public - Aire de loisirs
- Questions et Informations diverses :
  - o Fête de la Musique : Questionnement participation personnes extérieures

### • Lundi 27 juin 2022

- Approbation du compte rendu du conseil du 23 mai 2022
- Renouvellement de la convention de mise à disposition du service instructeur PETR (Urbanisme)
- SDEGH : Convention de servitude travaux poste P1 Village
- CCBA - Modification de l'intérêt communautaire « politique locale du commerce et soutien aux activités Commerciales »
- SIAHBVA : Adhésion de la commune de DUN au syndicat
- Modification de la délibération n° 2022-11 relative au remboursement des frais avancés (erreur matérielle)
- Devis MARTY TP : apport terreau rond-point Lotissement Julia et Rouge
- Devis MARTY TP et GALY TP : Chemin Buffobent et Parcelle
- Remplacement d'un ex conseiller dans diverses commissions (PLU - ERP Public - CCAS)
- Remplacement d'un administré dans la commission CCAS
- Questions et Informations diverses

Département de la Haute-Garonne

Canton d'Auterive

**COMMUNE DE**



**31190**

Tél. : 05 61 08 42 39

E-mail : mairiegrazac31@wanadoo.fr - Site : www.grazac31.net

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h, samedi de 10h à 12h

Grazac, le 24 mai 2022

Le Maire de Grazac

à

Monsieur SEBASTIEN VINCINI  
Monsieur Le Conseiller Département  
Conseil Départemental de la Haute Garonne  
1, boulevard de la Marquette  
31090 Toulouse Cedex 9

**Objet : Vœu du Conseil Municipal de GRAZAC :**

**« RD28E en Chaussée à voie centrale banalisée ou chaucidou »**

Monsieur le Conseiller Départemental,  
Cher collègue Maire,  
Sébastien,

Vu le développement des modes de circulation alternatifs aux véhicules motorisés, comportements principalement dus à l'augmentation des coûts des carburants mais aussi à une prise de conscience écologique grandissante, mais au-delà,

Vu la future implantation du lycée d'AUTERIVE sur la RD28E reliant les communes d'AUTERIVE et GRAZAC,

Le conseil municipal de GRAZAC, en séance du 23 mai 2022 a par :

- 11 voix favorables
- 0 voix défavorables et 3 abstentions

Émis le vœu de voir la transformation d'usage de la RD28E en voirie priorisée en faveur des modes de « déplacements doux ».

Bien sûr nous ne pouvons-nous exprimer que pour le tronçon de voirie dénommée « Route d'Auterive » sur la partie en emprise sur la commune de GRAZAC ; nous soumettons donc notre vœu au Maire d'AUTERIVE, notre collègue René AZEMA afin qu'il examine avec son conseil une telle opportunité pour le tronçon dénommé « Route de Grazac », pour la partie située sur la Commune d'AUTERIVE.

Là serait, à notre humble réflexion, une avancée notable allant dans le « sens de l'histoire » en offrant une alternative contemporaine sans pénaliser les usagers « motorisés ».

En effet, les solutions de circulation reliant la RD820 à la RD12 à flanc de coteau existent et sont largement priorisées en desserte des communes qui y sont situées, Maressac, Esperce, Grazac, Caujac... pour celles impactées par notre proposition.

Les RD40 et RD12D sont des voiries moins sinueuses et déjà favorisées et usitées par les automobilistes de nos administrés, et plus particulièrement pour la RD40 arrivant directement à la gare d'Auterive et son centre bourg...

Nous croyons que vous aurez à cœur de présenter notre vœu en débat à l'assemblée Départementale dont vous êtes élu, qui en a la compétence ainsi qu'à ses services concernés.

Dans l'attente,  
Nous vous en souhaitant bonne réception,

Fraternelles et Républicaines Salutations.

Le MAIRE  
Michel ZDAN

# Les Grazacois aux urnes

## ELECTIONS PRESIDENTIELLES



### 1<sup>er</sup> Tour

### 2<sup>ème</sup> Tour

Election Présidentielle du 10 Avril 2022  
Saisie des résultats

heure : 20 H 10      Résultat : 1 / 1

code	dept	circ.	canton	commune/Sub.	B.Vote
	31	07	01	231	001

Département: Haute-Garonne  
Circonscription: 7ème circonscription  
Canton: Auterive  
Commune ou Subd.: Grazac

Inscrits prévus: 558  
Inscrits: 558  
Votants: 467  
Blancs: 7  
Nuls: 3  
Exprimés: 457

N° Bureau	Candidat	Voix
1	Mme ARTHAUD Nathalie	0
2	M. ROUSSEL Fabrice	25
3	M. MACRON Emmanuel	73
4	M. LASSALLE Jean	36
5	Mme LE PEN Marine	231
6	M. ZEMMOUR Eric	38
7	M. MELENCHON Jean-Luc	93
8	Mme HIDALGO Anne	16
9	M. JADOT Yannick	32
10	Mme PÉCRESSE Valérie	5
11	M. POUTOU Philippe	1
12	M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	5

Commune Grazac - Bureau 0001

SAISIE INITIALE

Tous les champs notés d'un astérisque \* sont obligatoires.

Saisie initiale de résultats de bureau de vote

Nombre d'inscrits\*  
559

Nombre d'absentions\*  
123

Nombre de votants\*  
436

Nombre de votants dans les feuilles d'émargement (opt)  
436

Nombre de bulletins blancs\*  
42

Nombre de bulletins nuls\*  
14

Nombre d'exprimés\*  
380

M. MACRON Emmanuel\*  
709

Mme LE PEN Marine\*  
211

Lors des élections présidentielles, les Grazacois se sont rendus aux urnes en nombre. A l'occasion du second tour, 436 des électeurs de Grazac sur 559 (au deuxième tour + un électeur ayant acquis la majorité) ont glissé un bulletin dans l'urne, ce qui correspond à un taux de participation de 78%. Ce taux est plus faible que celui du premier tour (83,96%).

Marine Le Pen pour le RN (Ex. FN) semble "dominer" l'expression électorale locale avec 55 % des "exprimés" mais seulement 48% des votants....

En effet, 56 votes blancs et nuls (du jamais vu à Grazac), soit presque 13% des personnes qui se sont déplacées pour, à notre avis, exprimer leur désarroi total face au dilemme qui leur est posé au deuxième tour... et un réel rejet de la politique menée depuis 5 ans par le sortant, M. Macron.

## ET LEGISLATIVES...



### 1<sup>er</sup> Tour

Commune ou Subd. :		Grazac	
Inscrits prévus :		557	
Inscrits :			
Votants :			
Blancs :		3	
Nuls :		2	
Exprimés :			

N° Panneau	N° Déput	Candidate	Voix
1	057	M. ALBERT Stéphane	9
2	058	Mme TOUTUT-PICARD Elisabeth	34
3	014	M. TESSERAU Georges-Henri	17
4	039	M. BEX Christophe	100
5	035	M. VON DEYEN Roman	5
6	011	M. BERGMES Hervé	2
7	071	M. THUARD Florent	63
8	081	Mme PINATEL Emmanuelle	2
9	010	M. NIDALI Julien	1
10	071	Mme ETICHEVERRY Sophie	15
11	108	Mme EYMOND Angélique	8
12	094	M. BANCHERIT Christophe	

### 2<sup>ème</sup> Tour

Elections Législatives du 19 Juin 2022				
Saisie des résultats				
heure : 18h45				
Resultat : 1/1				
codes	dépt	circ.	carton	commune Sub
	31	07	01	231
Département :		Haute-Garonne		
Circonscription :		7ème circonscription		
Canton :		Auterive		
Commune ou Subd. :		Grazac		
Inscrits prévus :		557		
Inscrits :		558		
Votants :		213		
Blancs :		25		
Nuls :		9		
Exprimés :		239		

N° Panneau	N° Déput	Candidate	Voix
2	058	Mme TOUTUT-PICARD Elisabeth	42
4	039	M. BEX Christophe	167

Lors de ces législatives, au second tour, le taux d'abstention était beaucoup plus élevé qu'au Présidentielles : 51,08 %. C'est un résultat plus haut que celui du tour précédent (49,91 %).

A l'occasion des deux tours des élections législatives, Christophe BEX (NUPES) arrive en tête. Là encore, c'est une "domination électorale" en trompe l'œil.

Certes, 70% des "exprimés" mais seulement 60% des votants.... Et seulement 1 Grazacois (e) sur 2 s'est déplacé(e) ...

Et pour compléter le tableau, 34 votes blancs et nuls. Là encore, du jamais vu à Grazac, soit presque 13% des personnes qui se sont déplacées pour exprimer leur désarroi total face au dilemme qui leur est posé au deuxième tour.

**Et un constat désarçonnant : entre 2 scrutins distants de seulement 2 mois, comment fait-on pour voter extrême droite contre "Président sortant"... puis gauche unie contre "Députée sortante" ? Qui porte la responsabilité de ces désinvoltes électorales ?**

... ou quand les citoyens expriment leur colère... mais aussi... beaucoup de légèreté... quand ils ne « boudent pas... et tournent le dos à un droit essentiel et légitime...

Vous pouvez le comprendre, le Maire et son équipe municipale élus il y a 2 ans sous l'intitulé "pour un rassemblement de Gauche" se posent des questions.

D'autant, qu'il y a à peine 1 an, vous portiez les candidats des listes d'union de la "Gauche" au Conseil Départemental et à la Région Occitanie avec pratiquement 80% des voix... et sans la FI qui semblait ici s'être quelque peu éloignée de toute union à gauche et "discréditée".

Bien sûr, ce ne sont pas les mêmes élections et les mêmes enjeux ; nationaux et législatifs pour les dernières élections et enjeux plus locaux avec des élus qui ont déjà fait leurs preuves.

Et puis, pourquoi cette "Gauche" désunie, pour ne pas dire "irréconciliable" aux présidentielles ? Bien des arguments qui vous donnent sûrement raison d'être plus que irrités.

Et tout cela pour finir avec un accord qui efface les "divergences" encore en vigueur 2 mois plus tôt ? Oui, vous avez sûrement raison : "Ils méritaient une bonne leçon pour se mettre autour de la table."

Est-ce vraiment ça le vote "fâché mais pas facho" ?

Loin de ces combines qui nous malmènent tous en nous "ignorant" tous (nous le sommes autant que vous tous), nous élus tenons à vous exprimer les craintes qui nous semblent légitimes car assez pragmatiques en regard de l'histoire de la France, de l'Europe et du monde : le RN n'a-t-il vraiment plus rien à voir avec le FN ? Il semblerait que ses thèses de "Grand remplacement", que les amitiés entretenues de Marine Le Pen avec les Présidents de Hongrie Viktor Orban, de Turquie Recep Tayyip Erdoğan, du Brésil Jair Messias Bolsonaro ou encore du président déchu des Etats Unis Donald Trump... ne soient pas des postures de bonne augure...

Nous ne pouvons ignorer ou réécrire l'histoire et les rafles organisées par Pétain dont la « rafle du Vel d'Hiv, les 16 et 17 juillet 1942, plus de treize mille personnes, dont près d'un tiers d'enfants, sont arrêtées avant d'être détenues au Vélodrome d'Hiver... Personnage honoré tous les ans par la famille Le Pen y compris Marine et tous ses proches du RN et dont Zemmour ose affirmer : ... « qu'il aurait œuvré à protéger les juifs » ...

Et toutes les promesses sociétales sous couvert de répondre à vos attentes légitimes (salaire, retraite, pouvoir d'achat...), de "notabilisations et reconnaissance Républicaine" du mouvement RN, autant de postures qui nous interpellent tous mais qui restent un affichage en respectabilité pour intégrer le camp des Républicains et Démocrates... la ficelle reste « grosse » quand même pour qui n'oublie pas.

A notre humble avis Marine LE PEN et son staff ont engagé une opération de "blanchiment" pour obtenir une "Respectabilité démocratique et Républicaine" lui permettant d'accéder aux enjeux et objectifs visés : prendre le pouvoir par les urnes ... puis appliquer ce que leurs amis font déjà ailleurs.

### **Ailleurs et déjà à notre porte :**

- Ex. le plus flagrant ... ⇔ Le Présidents de Hongrie, Viktor Orban, réélu il y a seulement 3 mois, n'ayant laissé que 5 minutes de "droit de propagande télévisuelle pour l'ensemble de la campagne" à toute l'opposition, en tout et pour tout (*à comparer avec les temps accordés à nos candidats – « égalité de temps de parole » -*) et, à peine élu, ce monsieur va serrer la main à Poutine et refuse les restrictions Européennes suite à l'invasion et l'état de guerre que Poutine a déclaré à l'Ukraine... et peut-être aussi à l'Europe ; l'Ukraine restant un test de résistance....

Au-delà des « désaccords de façade » entre candidats qui se claquent la bise (Le Pen et Zemmour, mais encore Mariani et Ciotti...) et autres défections républicaines clairement affichées jusque dans la Macronie... Que d'esbroufes vraiment irrespectueuses des électeurs... pour ne pas dire provocatrices.

NON, nous n'osons croire que vous acceptiez sans broncher ces postures ; toutes ces stratégies très perverses qui consistent à n'opposer au sortant que l'extrême droite ; une extrême droite « intelligente » qui a mis en place une stratégie de divergence interne pour mieux rassembler en seconde phase... Pour le coup, et si nous n'y prenons garde... tous perdants sauf tous ces « ennemis de façade » qui s'aiment bien.

Alors oui, peut-être merci pour avoir forcé à un certain "retour à la raison et dans la maison « Gauche »" de la direction du PS qui, enfin, a su tenir à l'écart les Hollande et autres Manuel Valls, tous ceux qui plaidaient une « gauche irréconciliable » et qui ont fait le lit de la "Macronie" et « renoncements raisonnables de gauche » au bénéfice et profits de la "Social-Démocratie Libérale".

Mais "le jeu" restait risqué... et, à chaque échéance, le FN (RN) et ses idées d'extrême droite "gagnent" du terrain en faux-semblant, mais jusqu'à quand ? La fragilité du monde, de notre Démocratie, de notre République, ne doit-elle pas nous interpellier ?

Alors, qu'une envie, que nos élus portent enfin dans l'hémicycle nos réels besoins et espoirs pour les transformer en lois et, enfin, un peu de bonheur ; qu'ils se montrent à la hauteur du mandat que vous, que nous leur avons confié.

Le Maire.

## Budget communal

### NOS IMPÔTS LOCAUX ET TAXES : Un peu de sérénité pour ce « budget 2022 ». MERCI AUX ELUS DE CAUJAC ET ESPERCE, MERCI AUX MEMBRES DU SYNDICAT DU RIEUTAREL

En effet, et comme déjà évoqué lors du précédent bulletin, les statuts du nouveau syndicat des écoles « Syndicat Du Rieutarel » (SDR) ont été établis sur des bases définissant la participation des collectivités...

Pour mémoire, extrait de ceux-ci concernant la contribution des adhérents :

- « ... **ARTICLE 7** : La contribution des communes aux dépenses du syndicat est déterminée comme suit :
- 35% des dépenses de fonctionnement, hors intérêts des emprunts, au prorata du nombre d'élèves de chaque commune du RPI inscrits au 1er janvier de l'année budgétaire.
  - 65% des dépenses de fonctionnement, ainsi que des dépenses d'investissement au prorata du nombre d'habitant de chaque commune suivant sa population INSEE année N-1.

Cette solidarité des communes d'Esperce et Caujac est à saluer avec insistance car contrairement à ce que nous devons « supporter » dans le « Syndicat Des Coteaux » (100% du financement au nombre d'enfants), le lissage qu'elle génère oblige à des équilibres budgétaires financiers partagés et supportés par les communes au plus fort taux de dotations à l'habitant versées par l'État, ce qui jusque-là n'était pas négociable avec les membres du précédent syndicat. D'où la rupture en 2021.

Et si vous êtes quelques peu curieux, vous constaterez que notre commune reste la plus forte « pourvoyeuse » des effectifs scolaires (presque 50% des effectifs), alors que l'ajustement annuel INSEE pour les dotations, dont la DGF, n'est toujours pas au réel : 691 hab. comme base de dotation pour 743 recensés en février 2020... et combien de nouveau arrivants depuis qui ne sont toujours pas comptabilisés... c'est vraiment le « grand écart » budgétaire.

Alors oui, merci pour cette solidarité budgétaire que nous devons surveiller et cultiver avec la plus grande attention et qui consiste à ne pas pénaliser la commune qui a le plus d'enfants scolarisés et/ou une « vague de nouveaux arrivants... ». Se battre contre des fermetures de classe et pénaliser les communes ayant le plus d'enfants devenait insupportable... mais c'est du passé.

Ci-dessous les participations 2022 :

	133 004,08 € à répartir/enfant		302 810,87 € à répartir à l'habitant		
Caujac	133 004,08 €	56 388,82 €	302 810,87 €	147 064,98 €	total participations - intérêts x 35%
Nombre d'enfants		92	Population	864	
Grazac	133 004,08 €	64 969,73 €	302 810,87 €	110 128,52 €	total BT x nombre d'enfant / total enfants
Nombre d'enfants		106	Population	647	
Esperce	133 004,08 €	11 645,52 €	302 810,87 €	45 617,38 €	total participations - intérêts x 65% + intérêts et capital
Nombre d'enfants		19	Population	268	
					total BW x nombre d'hab / total hab
	ANNUITES 2022	MENSUALITE			
Caujac	203 453,80 €	16 954,48 €			
Grazac	175 098,25 €	14 591,52 €			
Esperce	57 262,89 €	4 771,91 €			
RECETTES SDR	435 814,95 €	36 317,91 €			

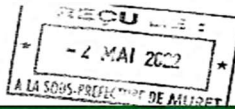
Ces participations représentant plus de 35% de notre budget communal de fonctionnement, il semble utile de porter à la connaissance de tous l'engagement des communes au financement des écoles du RPI.

### Des transformations budgétaires très perturbantes sur nos feuilles d'impositions ... tant pour les élus que les foyers imposables...

Après le chantier de la suppression de la « Taxe d'habitation » qui devrait prendre fin cette année (à en croire ce qui est annoncé), dès 2020 a été engagé la modification d'imputations de la collecte des autres taxes et notamment la TFPB ou Taxe Foncière sur les propriétés bâties...

De grands mouvements d'écritures dans l'affectation des taux et chiffres sans changer sur le fond ni votre contribution, ni les recettes des communes.

Ce qu'il faut comprendre : - les « quoteparts » collectées précédemment par d'autres collectivités (Département) et reversées aux communes ont été regroupées pour une collecte unique au profit des communes... d'où une modification des taux affectés ...ce qui, au final, ne changent ni les recettes ni le montant des impôts prélevés.



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022

Taxes	Bases d'imposition effectives 2021	Taux de référence pour 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2022	Produit de référence (col.3 x col.2)	TAUX VOTÉS	Produits attendus (col.3 x col.5)	Taux plafond pour 2022
Taxe foncière (bâti).....	417 964	41,84	431 500	180 540	41,84	180 540	122,43
Taxe foncière (non bâti).....	17 887	113,56	18 400	20 895	113,56	20 895	230,14
CFE.....				0			>>>
Totaux :				201 435		201 435	

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2022, cochez la case :

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :  
- de reconduction des taux de référence  
- ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2022	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux proportionnel (col.8 x col.10)
Taxe foncière (bâti).....	41,84	Produit total souhaité 201 435 = 1,000000 Produit total de référence (total colonne 4) 201 435 (6 décimales)	41,84
Taxe foncière (non bâti).....	113,56		113,56
CFE.....	>>>		>>>

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2022

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			8 035		>>>	8 035
Allocations compensatrices	DCRTP	versement	FNGIR contribution	Effet du coefficient correcteur versement contribution		
2 561				36 077		

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2022

201 435	+	8 035	+	2 561	+	0	-	0	+	36 077	+		=	248 108
Produit attendu des taxes à taux votés (colonne 6)		Total autres taxes (cadre II)		Allocations compensatrices et DCRTP		Versement FNGIR		Contribution FNGIR		Versement coefficient correcteur		Contribution coefficient correcteur		Montant total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale

A TOULOUSE  
Le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES  
HUGUES PERRIN  
Le 17 MARS 2022

Le préfet,  
le

Le maire,  
le



Afin de lever tout doute et que la confusion ne vous mène à penser que nous aurions perdu la tête et fait flamber les taux d'impositions locales (ce qui a pu être déjà entendu), quelques extraits des textes de référence :

« ... FICHE SFDL31 N°1 - 2021 COMMUNES - VOTE DES TAUX 2021

- 1/ rebasage du taux communal de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) de référence pour 2021 art 1640G du Code Général des Impôts (CGI) :
  - o Le taux de référence TFPB 2021 correspondra au taux communal de 2020 majoré du taux TFPB départemental 2020.
  - o Ce dernier est de 21,90 % en Haute-Garonne

Exemple : Une commune a voté en 2020 un taux de TFPB de 18,20 %. Le taux de référence 2020 qui sera affiché sur l'état 1259 année 2021 ne sera pas 18,20 % mais 40,10 % soit le taux TFPB communal 2020 (18,20 %) + le taux TFPB départemental 2020 (21,90 %)

2/ Vote des taux 2021 :

- o A/ Rappels : \* Taxe d'habitation (TH) :
  - le taux de TH pour les résidences principales et pour les autres locaux (résidences secondaires, locaux à usage d'habitation utilisés par des personnes morales non passibles de la cotisation foncière des entreprises (CFE) est toujours gelé en 2021 (article 16 -I-J-4 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020) : application du taux de 2019.
  - c'est l'Etat qui percevra la recette de la TH sur les résidences principales (20 % contribuables restants)
  - les communes percevront le produit TH pour les autres locaux ainsi que le produit de la TH sur les locaux vacants pour les communes l'ayant instituée) : notification d'un produit attendu sur l'état 1259 et ajustement en fin d'année avec les bases définitives).
  - Les règles de liens entre les taux ont été modifiées dès 2020 pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) et la CFE ; Le taux de TFPB est devenu le taux pivot.

- o B/ Vote des taux de TFPB, TFPNB et CFE (articles 1636B sexies et 1636B septies CGI) :
  - les taux ne doivent pas dépasser les taux plafonds
  - encadrement de la variation du taux de TFPNB et de CFE
  - 1/ Si la collectivité souhaite modifier ses taux, elle a le choix entre une variation proportionnelle (permet de maintenir inchangée la répartition entre les trois taxes ou les deux taxes TF (pour les communes membres d'un EPCI à FPU) ou une Direction régionale des Finances publiques d'Occitanie et du département de la Haute-Garonne Division Missions Foncières et Fiscalité Directe locale ... »

Et nous vous faisons grâce des sujets très juridiques s'y reportant...

C'est donc sur cette base que les taux de la commune de Grazac ont été votés, sans variation des taux initiaux précédents... nous tenions à le souligner.

Quant au budget, ci-joint une vue d'ensemble sur les 2 chapitres : « Fonctionnement » et « Investissement », en commençant par le compte administratif 2021 (ou résultat) et budget voté pour 2022 :

## VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

COMMUNE DE GRAZAC - BUDGET COMMUNAL M14 - CA - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	445 222,62	G	472 620,86
	Section d'investissement	B	131 651,61	H	199 800,22

		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	20 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	52 317,68 (si excédent)

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	576 874,23	= G+H+I+J	744 738,76
---------------------------------------	-----------	------------	-----------	------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	188 783,56	L	127 502,32
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	188 783,56	= K+L	127 502,32

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	445 222,62	= G+H+K	492 620,86
	Section d'investissement	= B+D+F	320 435,17	= H+J+L	379 620,22
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	765 657,79	= G+H+I+J+K+L	872 241,08

## VOTE DU BUDGET 2022 :

### Section Fonctionnement

COMMUNE DE GRAZAC - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	495 913,08	455 913,08

		+		+	
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	0,00	(si excédent)	40 000,00

		=		=	
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		=	495 913,08	=	495 913,08

## Section Investissement

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	
	446 807,93	387 622,88
	+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	
	188 783,56	127 502,32
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	
	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 120 466,29
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	
	635 591,49	635 591,49
<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	
	1 131 504,57	1 131 504,57

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

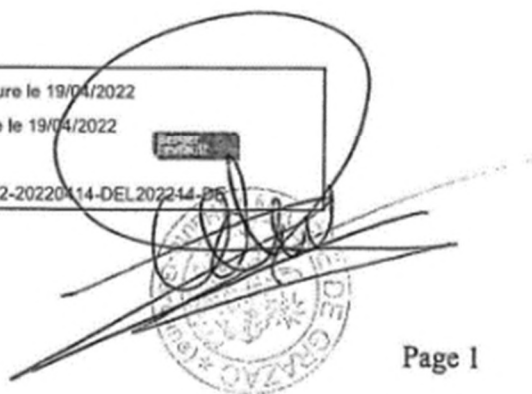
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

ID : 031-213102312-20220414-DEL202214\_26



Page 1

## FIBRE

### RACCORDEMENTS EN « SOUFFRANCE »

Vous êtes nombreux à ne pouvoir vous faire raccorder à la fibre depuis la proposition de déploiement par « Fibre31 » et les opérateurs présents sur le terrain.

Il y a ceux qui ont des problèmes de liaison... de gaine bouchée... de limite d'intervention « domaine public/domaine privé »... ou encore carrément... Qui n'existent pas... ou dont la fibre n'a tout simplement pas été tiré jusqu'à leur adresse...

Il n'est pas de votre ressort de savoir à qui incombe tous ces empêchements qui de toute façon semblent être de « bonnes excuses » pour fuir tout ce qui peut créer le moindre problème technique...

Certain nous ont déjà interpellé... mais il semblerait que « Fibre 31 » ne soit pas enclin à répondre à ces requêtes... jusqu'à quand ?

Je vous propose de nous communiquer toutes vos démarches et échanges avec vos opérateurs, et je demanderai un RDV avec le Président de « Fibre 31 » pour qu'une solution globale et ou individuelle suivant les cas soit apportée.

Rentant à votre disposition,  
Le Maire

## Intercommunalité

### Lycée à Auterive

Pour la rentrée 2025, un nouveau lycée polyvalent (cumulant à la fois filière technique et générale), dont la capacité d'accueil est prévue à 1 000 élèves, verra le jour sur la commune d'Auterive. Le terrain d'implantation est situé route de Cintegabelle. Pour la création de ce lycée, un concours d'architecture sera lancé en septembre 2021. Les filières techniques ne seront connues qu'en 2023. Les permis de construire devraient être déposés en septembre 2023 pour un début des travaux en 2024.

### SIASC

Le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale de Cintegabelle (SIASC) est un établissement public qui propose d'apporter l'aide aux personnes âgées ou handicapées bénéficiant de l'APA ou d'un accord de la caisse d'assurance maladie ou de la mutuelle. C'est un service PRESTATAIRE.

Ces prestations sont valables également pour les retours d'hospitalisation, sortie de maternité, etc. Le service s'est doté de deux véhicules pour vous accompagner dont un équipé pour transporter les personnes en situation de handicap avec fauteuil.

Le SIASC intervient sur les communes de Cintegabelle, Gaillac-Toulza, Marliac, Caujac, Grazac, Esperce.

Les prestations :

- L'entretien courant du logement
- L'aide aux repas
- L'aide partielle à la toilette
- L'aide aux tâches ménagères
- L'aide à la mobilité L'accompagnement aux courses, marché, démarches administratives.

#### Ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8H45 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

Fermé : le mardi après-midi et le jeudi toute la journée

4 rue de la République à CINTEGABELLE

Téléphone : 05.61.08.85.69

Télécopie : 05.34.48.08.93

[siasc@cintegabelle.org](mailto:siasc@cintegabelle.org)

#### Tous les deuxièmes jeudis du mois, il y a une permanence à Grazac (uniquement sur rendez-vous)

Le SIASC est toujours à la recherche d'intervenantes sur la commune de Grazac !

Si vous êtes à la recherche d'un emploi sur la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie ou directement auprès du SIASC.

## La famille s'anime dans l'Interco – Bilan 2022



## Édition 2022

Samedi 11 juin 2022 de 14h à 19h, esplanade de la Madeleine

130 personnes mobilisées (CCBA, Léo Lagrange, Le Foyer, commune d'Auterive, Mutualité française, crèches associatives)

10 pôles thématiques, 30 animations

2 points d'entrée

Une buvette

1 poste de secours

Goûter et apéritif offerts

Nombre d'entrées:

- 720 adultes
- 714 enfants (486 en 2019)

Grand soleil, 36 degrés

Combiné avec la signature officielle de la Convention territoriale globale

Repas des organisateurs le soir



**Objet : Adoption de la convention territoriale globale**

*Madame / Monsieur le Maire* informe l'assemblée que le conseil communautaire, en date du 3 mai 2022 a délibéré pour approuver la convention territoriale globale ainsi que sa feuille de route et le référentiel d'évaluation.

*Il / Elle* indique que la convention territoriale globale (CTG) est un outil de pilotage, d'aide à la décision et de concertation qui vise à définir une offre de services à destination des familles performante, cohérente et adaptée aux besoins, notamment grâce :

- A la structuration d'une politique enfance-jeunesse coordonnée,
- Au renforcement de l'accompagnement des familles,
- A la poursuite du travail engagé en matière de diversité d'accueil des jeunes enfants,
- A l'animation et au pilotage du projet social du territoire.

La CTG se décline en 4 axes, 11 objectifs et 21 fiches actions qui sont traduits dans une feuille de route pluriannuelle établie sur la durée de la convention, du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026.

*Madame / Monsieur le Maire* précise que la gouvernance est construite autour d'un comité de pilotage, et, pour coordonner les réflexions par thématique, six comités de projet. Le comité de pilotage valide les orientations de la CTG, pilote la feuille de route, valide la communication et évalue la réalisation des objectifs et la pertinence des moyens mis en œuvre.

Sont signataires de la CTG : la Caisse d'Allocations Familiales, le Département, la CCBA et les 19 communes du territoire.



# Actualités

## GRAZAC N'ETANT PAS EN RESTE...



### Actualités des communes

- Lagardelle-sur-Lèze : emménagement le 11 juillet dans les nouveaux locaux de l'espace jeunes > Organiser l'inauguration et communiquer sur ce nouveau local
- Grazac : rénovation de l'aire de loisirs (120 k€ dont 48% financés par la CAF + financements Région, Département). En attente pour installation d'une MAM ou d'une micro-crèche.
- Vernet : réflexion et agrandissement du city park avec prise en compte des risques d'inondation
- Problème de petite délinquance chez les jeunes : une voie de socialisation et une source de revenus. Quelles pistes possibles?
  - Accès aux loisirs: serait-il possible d'envisager une carte financée par la CCBA permettant un tarif préférentiel pour les jeunes aux associations de loisirs du territoire? > Recenser le réseau associatif, les activités, les tarifs
  - Envisager le déploiement d'éducateurs de rue sur les temps de fin de journée?
- Radio Occitanie a un émetteur à Grazac. Un animateur 2 heures d'antenne par jour mais pour l'instant cela vivote. Grazac cherche des candidats pour reprendre l'activité.
  - Transmettre le profil recherché et les missions à remplir
  - Identifier de potentiels candidats dans les espaces jeunes
  - Solliciter la VP communication pour travailler sur la ligne éditoriale de ces 2 heures d'antenne au service du territoire

# Etat Civil

## Naissance

DE SOUSA Romy née le 7 janvier 2022

DE SOUSA Sohanne née le 7 janvier 2022

RUEL Méline née le 1<sup>er</sup> mars 2022

DIAZ Valentin né le 31 mai 2022

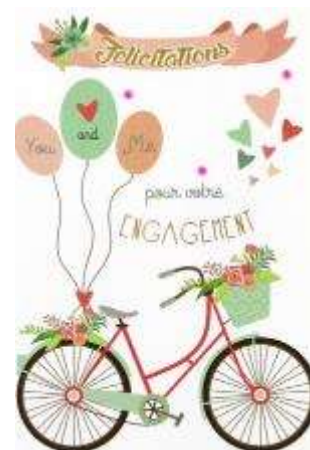


## Baptême civil

Le 14/05/2022 : AUSSIGNAC Samuel

Le 28/05/2022 : ESCUDRÈRO Clémence

Le 02/07/2022 : OPIGEZ Léila



## PACS

Le 02/04/2022 : Mme DEVOUCOUX Angela et M. BALANCA Bryan



## Mariage

Le 26/03/2022 : M. LAFFONT Noé et Mme GUYOT Mylène

Le 25/06/2022 : M. SENDNER Richard et Mme HARDY Pascale

Le 16/07/2022 : M. SELVEZ Sébastien et Mme PONS Carine

## Décès

Le 01/01/2022 : Mme PLACEK Marie-Christine

Le 14/06/2022 : Mme NOYES Marie



# Des services à proximité...

**Naturopathie Iridologie & Réflexologie**  
**Fabienne Macia**

Retrouvez votre équilibre santé par :

- Y la nutrition
- Y les plantes
- Y Réflexologie plantaire

Praticien Diplômé Ervé-France

06 86 13 24 13 sur RDV  
 30 rt d'esperce 31190 Grazac  
 nature.reflexo@vahoo.fr

**Fabienne Coiffure**  
**À DOMICILE**

Coupe au ciseaux électronique  
**Produits Naturels**

Tél : 05 61 08 08 90




*EC Secrétaire*

**Secrétaire indépendante pour particuliers & professionnels**

*Prestations sur site ou à distance*

QUILLAUD Elodie  
 17 Allée de Julia - 31190 GRAZAC  
 06 88 81 52 32 - ec.secretaire@gmail.com  
 www.ecsecretaire.com

## TP MARTY ERIC

13 Chemin le Château  
 31190 GRAZAC

Tél : 05 61 08 90 69  
 Fax : 05 61 08 68 60  
 Port : 06 82 02 27 27  
[marty.eric@orange.fr](mailto:marty.eric@orange.fr)



## Escape game Mobile

Vivez des expériences nouvelles avec nos escape game mobiles que nous organisons à votre domicile, sur votre lieu de travail, ou lors d'un événement. Recherchez des indices, menez une enquête, décortiquez des énigmes et ouvrez de véritables coffres-forts autour de scénarios originaux. C'est une manière d'utiliser l'intelligence collective au service d'une équipe.



Jeux de société



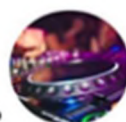
Jeux d'échecs

00:59:41 Escape game géant



Escape game enfant

Escape game sénior



## Soirée / Dj

Un Dj expérimenté pour vos animations: soirée dansante, mariage, anniversaire, événement culturel. Sonorisation complète avec jeux de lumières. Des playlists sur mesures, allant du généraliste aux styles plus marqués.



Soirée / Dj

Animation d'événement



Team building

Un animateur événementiel pour valoriser vos manifestations: inauguration, soirée culturelle, salon professionnel, remise de prix, séminaires.

Des activités autour du jeu et de la musique avec pour objectifs développer l'esprit d'équipe, ressermer les liens, véhiculer des valeurs communes, ou tout simplement partager un moment riche en émotion entre collaborateurs.


## Événement d'entreprise

Nous animons pour les particuliers, entreprises, ou collectivités des jeux d'ambiances, de bluff, de stratégies ou de hasard.

"Roi des jeux, jeu des rois", depuis de nombreuses années le jeu d'échecs est devenu incontournable. **Découverte ludique**, ou recherche de performances, avec un pratiquant diplômé, allant crescendo en individuel, collectif, et en milieu scolaire.

## Jeux

Jeux 10 ouïe



**Les Volailles Grazaçoises**  
 Siret 501 645 873 000 16

Volailles fermières, canards gras & œufs

06 27 25 37 70  
 @ manfrinato@orange.fr

Page Facebook : Les Volailles Grazaçoises